



DP/RMD/MCA-NIGER/QCBS/2017/16b
Études d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les
travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la
RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour
la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

Livrable Contractuel n° : 21

Rapport provisoire EIES

RN 35

ANNEXES

Elaboré par :
AIC PROGETTI SPA
Via della Camilluccia 589/C, 00135 Rome
aicprogetti@aicprogetti.it

septembre 2019

Table des matières

1	ANNEXE 1 : PV DES CONSULTATIONS PUBLIQUES	3
2	ANNEXE 2 : LISTES DES PERSONNES RENCONTREES	46
3	ANNEXE 3 : ALBUM PHOTOS	66
4	ANNEXE 4: PLANS SPECIFIQUES	68
5	ANNEXE 5 : LOCALISATION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES, DES KORIS ET DES POINTS D'ENSABLEMENT	106
6	ANNEXE 6 : SITUATION DES ARBRES SITUES DANS LES SITES DES EMPRUNTS ET CARRIERES	107
7	ANNEXE 7 : DEVIATIONS TYPES LORS DES TRAVAUX	118

1 ANNEXE 1 : PV DES CONSULTATIONS PUBLIQUES



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

CONSULTATIONS PUBLIQUES

GUIDE D'INFORMATION AUPRES DES POPULATIONS AFFECTEES PAR

Département de : Bahye

Commune de : Birni'l'Gaouré

Localité de : Poicini N'Gaouré

Le 20/11/2018 s'est tenue une rencontre avec les habitants de la localité pour informer les populations de la réalisation des Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes.

La rencontre a débuté à et a pris fin à Elle a porté sur :

- ✓ La présentation de l'objectif de la mission du Consultant AIC ;
- ✓ La perception du projet par les personnes rencontrées ;
- ✓ Les avantages et inconvénients du projet pour les populations ;
- ✓ Les suggestions pour les patrimoines culturels et religieux susceptibles d'être touchés par le projet ;
- ✓ Les impacts probables du projet sur les conditions de vie des populations ;
- ✓ Les mesures d'atténuation possibles ;
- ✓ Les attentes et les propositions des populations ;

La présentation de l'objectif de la mission du Consultant AIC	Installation ^{des participants} et présentation de activités du projet par les consultants du Cabinet AIC
La perception du projet par les personnes rencontrées	Les populations de Birni ont adhères massivement au projet. Développent des activités commerciales
Les avantages et inconvénients du projet pour les populations	Recrutement de la main d'œuvre Ecoulement des productions Développement des activités socio-économiques Impact négatifs lors des travaux
Les suggestions pour les patrimoines culturels et religieux susceptibles d'être touchés par le projet	Prendre des dispositions afin de minimiser la destruction des patrimoines culturels et religieux

Les impacts probables du projet sur les conditions de vie des populations	Amélioration de la sécurité routière - Développement du réseau routier - Accès aux marchés
Les mesures d'atténuation possibles	Par le besoin en eau de chantier, proposer des mesures en adéquation avec les besoins de la population Prendre en compte le couloir de passage lors des travaux (aménagement).
Les attentes et les propositions des populations	- Indemniser les propriétaires des biens - Faire des pistes reliant les autres villages à la RN35

Principales conclusions de la consultation

- Conduire les travaux en respect des réglementations nationales et internationales
- Respect de normes techniques lors des travaux
Faire des pistes reliant les autres villages à la RN35 (Korankassa - RN35) - 10 km
- Par la question du couloir de passage, des dispositions techniques (aménagement, balisage) soient prises pour que ce dernier coïncide avec la route.
- Régler les questions d'indemnisation avant les travaux.

Ont signé:-

Mr Nabara Barmon SG préfecture

Mr Bello Abdon Rep. Chef Canton






Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

CONSULTATIONS PUBLIQUES

GUIDE D'INFORMATION AUPRES DES POPULATIONS AFFECTEES PAR

Département de : Boboye

Commune de : Fabirdji

Localité de : Fabirdji

Le 20/11/2018 s'est tenue une rencontre avec les habitants de la localité pour informer les populations de la réalisation des Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes.

La rencontre a débuté à et a pris fin à Elle a porté sur :

- ✓ La présentation de l'objectif de la mission du Consultant AIC ;
- ✓ La perception du projet par les personnes rencontrées ;
- ✓ Les avantages et inconvénients du projet pour les populations ;
- ✓ Les suggestions pour les patrimoines culturels et religieux susceptibles d'être touchés par le projet ;
- ✓ Les impacts probables du projet sur les conditions de vie des populations ;
- ✓ Les mesures d'atténuation possibles ;
- ✓ Les attentes et les propositions des populations ;

La présentation de l'objectif de la mission du Consultant AIC	Après installation des participants le consultant a présenté le projet et ses objectifs et ses impacts potentiels
La perception du projet par les personnes rencontrées	Les populations ont très bien compris le projet et pensent qu'il permettra le développement socioéconomique de la commune
Les avantages et inconvénients du projet pour les populations	Avantages : création d'emploi Développement de activités socioéconomiques. Inconvénients : possibilité d'accidents dû à la circulation de l'air
Les suggestions pour les patrimoines culturels et religieux susceptibles d'être touchés par le projet	Selon les participants il existe des mosquées contiguës à la route. A cet effet ils ont proposé leur reconstruction au cas où elles doivent être démolies.



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

Les impacts probables du projet sur les conditions de vie des populations	- Amélioration du cadre de vie des populations. - Renforcement du confort et de la sécurité. - Ecoulement/Acheminement facile des produits.
Les mesures d'atténuation possibles	- Respect des normes dans les travaux. - Sensibilisation. - Construction des ralentisseurs et bornes.
Les attentes et les propositions des populations	- Aménagement de la voie d'accès au CSI (100) - Clôtures des écoles dans l'emprise de la route (école de 14 écoles + 2 collèges) + CSI + 5 CS. - Construction de la route Fabirdji-Kankandi (12)

Principales conclusions de la consultation

Les principales conclusions sont :

- Recrutement de la main d'œuvre.
- Implication de services techniques des femmes et jeunes et de toute la population dans la mise en œuvre des travaux.
- la sensibilisation continue de la population sur des thématiques comme : la sécurité routière, les maladies IST, respiratoires, le suivi et l'entretien de la route, sur le processus.
- Construction de la route Fabirdji-Kankandi (12 km)
- Construction d'un 2^e réservoir d'eau à Fabirdji

En fin la population s'engage à accompagner le bureau d'étude, les entreprises et le promoteur du projet le long du processus.

ont signé
Mr Zoubairou Aboubakar, Maire Fabirdji :

Mr Ali Issa, chef de village :



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

COMPTE RENDU DE CONSULTATIONS PUBLIQUES

Département de : Ganja

Commune de : Ganja

Localité de : Ganja

Le 22/11/2018 s'est tenue une rencontre d'échanges avec les autorités administratives, coutumières et locales, les services techniques ainsi que les populations dans le cadre de la réalisation des Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes.

La rencontre a débuté à 16h et a pris fin à Elle a porté sur le projet et se rapportent aux points ci-après :

- Présentation du projet (Objectifs, Impacts et Mesures)
- Aspects foncier et réinstallation (biens affectés, couloirs de passages animaux, etc)
- Genre et inclusion sociale (GIS)
- Contributions et engagements des parties prenantes
- Mobilisation communautaire
- Canaux de communication
- Ouvrages
- Besoins en eau de chantier
- Aspects sécurité
- Opinions et attentes et propositions des populations.

Le tableau ci-après recapitule la substance des échanges.

La présentation de l'objectif de la mission du Consultant AIC	<u>Le Consultant a présenté la mission et les objectifs du projet aux participants</u>
---	--

La perception du projet par les personnes rencontrées	Une adhésion globale des participants a été observée. Les derniers attendent la réalisation de ce projet qui va sans doute développer leur commune voire leur département.
Les avantages et inconvénients du projet pour les populations	- Développement du commerce et désenclavement de la zone. - Renforcement du réseau routier, facilite l'accès aux marchés. - Écoulement des produits agro-sylvo-pastoraux. - Impacts négatifs : Destruction biens.
Les suggestions pour les patrimoines culturels et religieux susceptibles d'être touchés par le projet	- Relocaliser les mosquées avec prise en charge de la reconstruction.
Les impacts probables du projet sur les conditions de vie des populations	- Amélioration des AGR - Création d'emploi. - Développement des conditions de vie des populations.

Pazel 7: CPassage



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

Genis

Les mesures d'atténuation possibles	Indemnification des personnes affectées par le projet - Démarrer les travaux à partir de Gaya ville - - Recruter les jeunes - Campagne d'information et sensibilisation - Tenir compte du PIR lors des travaux
Les attentes et les propositions des populations	- Clôturer le périmètre de groupement - Recruter les jeunes et les équiper d'outils - Dédommager les PAP avant les travaux - Tenir compte des commerçants de Gaya pour les besoins en matériel et services - - Clôturer les écoles se trouvant dans l'emprise et le CSI.

Principales conclusions de la consultation

Après la présentation de la mission et des objectifs du projet plusieurs points ont été abordés et discutés:-

- Les questions de dédommagement des PAP.
- Le recrutement de la main d'œuvre locale lors des travaux.
- Utilisation des commerçants locaux dans la commande de matériaux et service

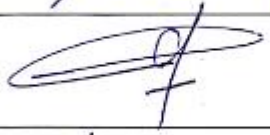


Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

- Clôturer les infrastructures de base à côté de l'emprise (écoles et CSI)
- Installation de bornes fontaines au quartier Kira Tegu-
- Tenir compte du PUK dans la réalisation des caniveaux.

Fait à Gaya le 23 11-2018

Ont signé :

NOM PRENOM	Structure/Fonction	Signature
Moussa Bacchir	Expert EPP Chef Equipe EIES Adj.	
Abdou gazari	Représentant chef Canton Gaya	
Moumouni Mahamadou	Mairie Gaya SG	



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

Les animateurs de la rencontre

NOM	PRENOM	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE

PERSONNES RESSOURCES DE LA LOCALITE

NOM	PRENOM	FONCTION	TELEPHONE	SIGNATURE
Abdou	gazari	Représentant chef canton	96 28 45 89	
Moumouni	Mahamane	SG	99 36 20 4	
Maidayi	Boukari	DDE/SU/D	96 73 88 46	
Adomou	Mahamane	DDEg/G	96 97 45 62	
Ibrahim	Yacoubou	Ady-centr Péage Gya	96 29 54 72 94 99 04 32	



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

COMPTE RENDU DE CONSULTATIONS PUBLIQUES

Département de : Falme

Commune de : Falme

Localité de : Falme

Le 22/11 /2018 s'est tenue une rencontre d'échanges avec les autorités administratives, coutumières et locales, les services techniques ainsi que les populations dans le cadre de la réalisation des Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes.

La rencontre a débuté à 16h30 et a pris fin à Elle a porté sur le projet et se rapportent aux points ci-après :

- Présentation du projet (Objectifs, Impacts et Mesures)
- Aspects foncier et réinstallation (biens affectés, couloirs de passages animaux, etc)
- Genre et inclusion sociale (GIS)
- Contributions et engagements des parties prenantes
- Mobilisation communautaire
- Canaux de communication
- Ouvrages
- Besoins en eau de chantier
- Aspects sécurité
- Opinions et attentes et propositions des populations.

Le tableau ci-après récapitule la substance des échanges.

La présentation de l'objectif de la mission du Consultant AIC	Une présentation succincte de la mission et des objectifs du projet a été faite par le Consultant.
---	--

La perception du projet par les personnes rencontrées	Dans un premier temps une adhésion parfaite a été constatée chez les participants. Ils pensent que le projet contribuera au développement socioéconomique et sécuritaire de la zone.
Les avantages et inconvénients du projet pour les populations	- Désenclavement de la zone - Développement socioéconomique de la zone. - Écoulement des produits agro-sylvopastoraux.
Les suggestions pour les patrimoines culturels et religieux susceptibles d'être touchés par le projet	- Relocaliser les mosquées qui seront touchées par les travaux.
Les impacts probables du projet sur les conditions de vie des populations	- Perturbation des infrastructures économiques - Pollution de l'air, eau - Amélioration du cadre de vie des populations - Développement socioéconomique de la commune et département de falmey.

Les mesures d'atténuation possibles	PROGETTI Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes
	Mettre en place des comités de vigilance pour les travaux - Priorisation de la main d'œuvre locale - Faire des sensibilisations par rapport à la libération des emprises. - Faire le remembrement du couloir de passage (avec possibilité d'indemnité) - Mettre des panneaux de signalisation - Prévoir des arrosages réguliers et ponctuels - Construire les ralentisseurs - Mettre en place des comités de veille
Les attentes et les propositions des populations	- Recrutement de la main d'œuvre locale - Electrification publique - Extension d'eau

Principales conclusions de la consultation

- La population souhaite la priorisation de la main d'œuvre locale lors des travaux.
- Faire des actions de sensibilisation sur la possibilité d'élargir le couloir de passage, la sécurité routière / utilisation de la route.
- Réorienter la communication vers les femmes, les écoles et les jeunes, les enseignants.
- La question sur la prise en compte du genre et inclusion sociale a été et celles sur la traite de personnes et migrants ont été abordées et discutées lors de la réunion.



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

Les chefs de village se sont engagés pour prendre part activement dans la lutte contre la traite des personnes/migrants -

Fait à Faluay le 21-11-2018

Ont signé :

NOM PRENOM	Structure/Fonction	Signature
Jourmana Amadou	SA/PP	
Amadou Adamou	2 ^e Adjt Naïe Faluay	
Moussa Badir	Expert Engage- ment PP.	



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

CONSULTATIONS PUBLIQUES

GUIDE D'INFORMATION AUPRES DES POPULATIONS AFFECTEES PAR

Département de : Doussan

Commune de : Gollé

Localité de : Gollé

Le 21/11/2018 s'est tenue une rencontre avec les habitants de la localité pour informer les populations de la réalisation des Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes.

La rencontre a débuté à 11h et a pris fin à 14h00. Elle a porté sur :

- ✓ La présentation de l'objectif de la mission du Consultant AIC ;
- ✓ La perception du projet par les personnes rencontrées ;
- ✓ Les avantages et inconvénients du projet pour les populations ;
- ✓ Les suggestions pour les patrimoines culturels et religieux susceptibles d'être touchés par le projet ;
- ✓ Les impacts probables du projet sur les conditions de vie des populations ;
- ✓ Les mesures d'atténuation possibles ;
- ✓ Les attentes et les propositions des populations ;

La présentation de l'objectif de la mission du Consultant AIC	Une présentation de la mission et de objectifs du projet a été fait par le consultant aux participants
La perception du projet par les personnes rencontrées	une adhésion générale de population a été constatée. Les participants pensent que ce projet désenclaverait la zone et garantirait le développement
Les avantages et inconvénients du projet pour les populations	avantages : facilite la circulation, réduction de temps de parcours, développement socio-économique, facilite l'accès aux poissons de Oua. Inconvénients : dévegetalisation, pollution.
Les suggestions pour les patrimoines culturels et religieux susceptibles d'être touchés par le projet	RAS



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

Les impacts probables du projet sur les conditions de vie des populations	Developpement des activités socio économiques, Amélioration du cadre de vie des populations
Les mesures d'atténuation possibles	Au cas où le projet engendrerait des impacts, lors il est impératif de dédommager les PAP. Recruter la main d'œuvre locale lors des travaux
Les attentes et les propositions des populations	Accompagner les producteurs dans le marai chage. Construire les travaux dans le respect des normes. Faire une route durable Cloturer les écoles de

Principales conclusions de la consultation

Indemnisation des personnes affectées avant le démarrage des travaux.

Des questions relatives au recrutement des travailleurs locaux ainsi que les questions foncières ont été abordées lors de la réunion.

Cloturer les écoles de BOBEO KOIRA, Birnin Tomba et la la case de

Construire une voie d'accès à la case de santé de Loufai Kouara.

Rehabiliter le Bte d'eau autonome de Loufai Kouara.

ont signé

Mr. Tanimou Daouda P/DS

Mr. Dakouré Abdoulaye chef E/EIES



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

COMPTE RENDU DE CONSULTATIONS PUBLIQUES

Département de : Falme

Commune de : Guilladje

Localité de : Guilladje

Le 23/11/2018 s'est tenue une rencontre d'échanges avec les autorités administratives, coutumières et locales, les services techniques ainsi que les populations dans le cadre de la réalisation des Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes.

La rencontre a débuté à 8h30 et a pris fin à Elle a porté sur le projet et se rapportent aux points ci-après :

- Présentation du projet (Objectifs, Impacts et Mesures)
- Aspects foncier et réinstallation (biens affectés, couloirs de passages animaux, etc)
- Genre et inclusion sociale (GIS)
- Contributions et engagements des parties prenantes
- Mobilisation communautaire
- Canaux de communication
- Ouvrages
- Besoins en eau de chantier
- Aspects sécurité
- Opinions et attentes et propositions des populations.

Le tableau ci-après récapitule la substance des échanges.

La présentation de l'objectif de la mission du Consultant AIC	Les objectifs du projet et de la mission ont été exposés à la population par les experts d'AIC Progetti.
---	--



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

La perception du projet par les personnes rencontrées	Le projet constitue un impact positif pour la population
Les avantages et inconvénients du projet pour les populations	Amélioration des conditions de vie des populations. - Désenclavement de la zone - facilite l'accès pour l'évacuation des productions agro-sylvopastorales. - impact négatif sur les terres.
Les suggestions pour les patrimoines culturels et religieux susceptibles d'être touchés par le projet	Prendre des dispositions adéquates afin de sécuriser ces patrimoines notamment les mosquées.
Les impacts probables du projet sur les conditions de vie des populations	Développement socioéconomique de la commune. - Amélioration du cadre de vie et santé de population. - création d'emploi

Les mesures d'atténuation possibles	- Recrutement de la main d'œuvre locale lors des travaux - Doter le CSI en médicaments - Appui aux AGR - Rehabilitier le siège de la mairie emporté par un vent violent depuis 2017.
Les attentes et les propositions des populations	- Construire une bretelle reliant la latérite au CSI et mairie (800m) - Accompagner les producteurs dans le maraîchage (semences, petits matériaux, etc.) - Relier le village de Hamdabaye Hassan à la RN35 (2km). - Accompagner les groupements de femmes - Relier l'aménagement hydro agricole de Afodamata au village de Saboula

Principales conclusions de la consultation

Des discussions sur les potentiels impacts ont été faites suite à la présentation du projet. La population ont montré leur adhésion au projet et souhaite sa concrétisation dans le meilleur délai. Des attentes ont été aussi évoqués.



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

- deux la plus importantes sont :
- Accompagnement de producteurs et femmes
 - Appui en médicament au CSI
 - Construction de bretelles latérales
 - Recrutement de la main d'œuvre
 - Réhabilitation du siège de la mairie

Fait à Guillaumie 23-11-2018

Ont signé :

NOM PRENOM	Structure/Fonction	Signature
Moussa Bachir	Expert EPP / Chef EIES Adjt.	
Jasoula Abdou	Thièze	
Hamadou Djibo	chef de village	



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

COMPTE RENDU DE CONSULTATIONS PUBLIQUES

Département de : Falmei

Commune de : Sambéra

Localité de : Sambéra

Le 22/11/2018 s'est tenue une rencontre d'échanges avec les autorités administratives, coutumières et locales, les services techniques ainsi que les populations dans le cadre de la réalisation des Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes.

La rencontre a débuté à 13h et a pris fin à 15h 15. Elle a porté sur le projet et se rapportent aux points ci-après :

- Présentation du projet (Objectifs, Impacts et Mesures)
- Aspects foncier et réinstallation (biens affectés, couloirs de passages animaux, etc)
- Genre et inclusion sociale (GIS)
- Contributions et engagements des parties prenantes
- Mobilisation communautaire
- Canaux de communication
- Ouvrages
- Besoins en eau de chantier
- Aspects sécurité
- Opinions et attentes et propositions des populations.

Le tableau ci-après récapitule la substance des échanges.

La présentation de l'objectif de la mission du Consultant AIC	Les populations accueillent le projet à bras ouvert et attendent sa concrétisation le plus tôt possible. - Développement des AGR et commerce
---	--



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

La perception du projet par les personnes rencontrées	- Désenclavement de la Commune - Facilite l'accès aux marchés - Développement Socio-économique de la Commune - Amélioration des conditions de vie des populations.
Les avantages et inconvénients du projet pour les populations	Développement de socio-économique de la Commune, Amélioration des conditions de vie des populations - Probabilité des accidents. - création d'emploi.
Les suggestions pour les patrimoines culturels et religieux susceptibles d'être touchés par le projet	Prendre des dispositions afin de protéger et ou relocaliser toutes les mosquées (2 sur la RRS et 3 sur la RN35).
Les impacts probables du projet sur les conditions de vie des populations	- facilite l'accès aux marchés et à l'écoulement des produits agro-pastoraux. - Amélioration du secteur de la santé, de l'éducation, etc. - Amélioration de revenu des populations

Les mesures d'atténuation possibles	- exproprier et dédomager toutes les personnes qui seront affectées de la main d'œuvre. - Recrutement de la main d'œuvre. - Prendre des dispositions par rapport à la perturbation économique. - Pour le besoin en eau, construire un forage à Duma sur la RN35 et à Samberg sur la RRS. - Respect des normes techniques avec des matériaux de qualité.
Les attentes et les propositions des populations	- Contribution à la mobilisation communautaire et au bon déroulement des travaux. - Redynamiser les comités d'entretien routier déjà existant et le doter des moyens suffisant afin d'assurer un entretien continu de la RRS construite en 2004 par le PDR. - Traiter les bassins versants et conduire des activités de CES/DRS dans la zone. - Construire des digues routières (retenus d'eau) qui serviraient d'abreuvoir les animaux. - Clôturer les cols aux abords (7 cols sur la RRS et 3 cols sur la RN35). - Construire des bretelles pour relier les CS et CSI à d'autres villages.

Principales conclusions de la consultation

En termes de mobilisation communautaire, les autorités communales et coutumières, les services techniques communaux, les jeunes et le femme et tous les acteurs de la société civile s'engagent à collaborer pour une meilleure mise en œuvre des travaux.

Concernant l'entretien de la route, mettre un dispositif au niveau de chaque village pour assurer son entretien. Les questions de dégradation de la RRS ont été abordées et discutées. A cet effet, des propositions



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

de travaux de réhabilitation des bords de route, et des activités de CES/ARS doivent être effectuées pour maîtriser les écoulements.

* Cloturer les écoles (sur la RRS) :

- 1 école à Koptitanda
- 1 CEG à Koptitanda
- 4 écoles à Sambéra (2 écoles primaires, 1 CEG et 1 CFM)
- 1 école à Sambéra Alfa

- Sur la RN35 :

- 1 école à Hainkoye Koira
- 1 école à Koulou
- 1 école qu'on va à Kardjira (ou na)

∞ Construire des bretelles pour relier les CS et CS (Koptitanda, Sambéra, Koulou, Hainkoye Koira et ou na) et tous les villages.

Fait à Sambéra le 20-11-2018

Ont signé :

NOM PRENOM	Structure/Fonction	Signature
Oumarou Harane	Maire	
Dakouré Aboulouaye	chef Equipe EIES	
Harane Seyni	chef de village	



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

CONSULTATIONS PUBLIQUES

GUIDE D'INFORMATION AUPRES DES POPULATIONS AFFECTEES PAR

Département de : Doualo

Commune de : Doualo

Localité de : Doualo

Le 21 / 11 / 2018 s'est tenue une rencontre avec les habitants de la localité pour informer les populations de la réalisation des Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes.

La rencontre a débuté à 15h et a pris fin à 17h15. Elle a porté sur :

- ✓ La présentation de l'objectif de la mission du Consultant AIC ;
- ✓ La perception du projet par les personnes rencontrées ;
- ✓ Les avantages et inconvénients du projet pour les populations ;
- ✓ Les suggestions pour les patrimoines culturels et religieux susceptibles d'être touchés par le projet ;
- ✓ Les impacts probables du projet sur les conditions de vie des populations ;
- ✓ Les mesures d'atténuation possibles ;
- ✓ Les attentes et les propositions des populations ;

La présentation de l'objectif de la mission du Consultant AIC	Une présentation de la mission et des objectifs du projet a été faite par le consultant aux participants.
La perception du projet par les personnes rencontrées	Une adhésion générale de la population a été constatée. Les participants pensent que ce projet désenclaverait la zone et garantirait le développement.
Les avantages et inconvénients du projet pour les populations	Avantages : facilite la circulation, réduction des temps de parcours, développement socio-économique, facilite l'accès aux poissons de Ouna. Inconvénients : dévegetalisation, pollution.
Les suggestions pour les patrimoines culturels et religieux susceptibles d'être touchés par le projet	RAS

Les impacts probables du projet sur les conditions de vie des populations	
Les mesures d'atténuation possibles	- Construire des forages pour le besoins en eau. - Faire un remembrement de couloir de passage recruter la main d'œuvre locale.
Les attentes et les propositions des populations / services techniques	- Respect des textes et normes dans la réalisation des travaux - Bien dimensionner les ouvrages / Implantés Adaptés.

Principales conclusions de la consultation

Après une présentation succincte du projet et ses impacts, des discussions ont été faite entre le consultant et les participants.

En ce qui concerne la possibilité de passage, agencer le couloir sur un seul côté de la route.

Pour le besoin en eau pour les travaux, construire des forages poutiers qui seront rétrocédés aux populations après travaux.

Construire des rampes afin de faciliter leur déplacement / (Tenir compte de leur situation) leur implication dans les travaux

Implication des femmes et jeunes.

ont signé

Pour le SG de la préfecture

Mr Tchifa Souleymane

Pour la mission

Mr Dakouré Aboulouaye.



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

COMPTE RENDU DE CONSULTATIONS PUBLIQUES

Département de : Dougo

Commune de : Guelle

Localité de : Bini Tombo

Le 22/11/2018 s'est tenue une rencontre d'échanges avec les autorités administratives, coutumières et locales, les services techniques ainsi que les populations dans le cadre de la réalisation des Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes.

La rencontre a débuté à 10h et a pris fin à Elle a porté sur le projet et se rapportent aux points ci-après :

- Présentation du projet (Objectifs, Impacts et Mesures)
- Aspects foncier et réinstallation (biens affectés, couloirs de passages animaux, etc)
- Genre et inclusion sociale (GIS)
- Contributions et engagements des parties prenantes
- Mobilisation communautaire
- Canaux de communication
- Ouvrages
- Besoins en eau de chantier
- Aspects sécurité
- Opinions et attentes et propositions des populations.

Le tableau ci-après recapitule la substance des échanges.

La présentation de l'objectif de la mission du Consultant AIC	Après avoir été édifier par rapport aux objectifs du projet, des impacts ainsi que l'objectif de la mission du consultant, les populations ont adhéré massivement au projet et pensent qu'il contribuerait au développement de la zone et à l'amélioration de leur cadre de vie.
---	--



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

La perception du projet par les personnes rencontrées	- Désenclavement de la Commune - Facilite l'accès aux marchés - Développement Socio-économique de la Commune - Amélioration des conditions de vie des populations.
Les avantages et inconvénients du projet pour les populations	- Développement socio-économique de la Commune, - Amélioration des conditions de vie des populations - Probabilité des accidents. - création d'emploi.
Les suggestions pour les patrimoines culturels et religieux susceptibles d'être touchés par le projet	Prendre des dispositions afin de protéger et ou relocaliser toutes les mosquées (2 sur la RRS et 3 sur la RN35).
Les impacts probables du projet sur les conditions de vie des populations	- facilite l'accès aux marchés et à l'écoulement des produits agro-pastoraux. - Amélioration du secteur de la santé, de l'éducation, etc. - Amélioration de revenus des populations



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

engagé, a accompagné le consultant, les entreprises et le promoteur le long du processus de mise en œuvre.

Fait à Bina Tombou le 22 11-2018

Ont signé :

NOM PRENOM	Structure/Fonction	Signature
Elh Mamoudou Abouabou	Rep Chef de village	M
Dakouré Abdoulaye	chef dequipe EIES	

EIES des Travaux de réhabilitation de la RN35 par le programme Compact du MCC/MCA Village de Ouma CR de Sambéra.

Procès verbal de Consultation Publique

D'un deux mille dix-huit et le 23 décembre 2018, tenue à Ouma une réunion de Consultation du public dans le cadre des travaux de réhabilitation de la route RN35. Cette rencontre a regroupé les populations et les membres de la mission du Cabinet AIC en présence du chef de village Mr.

et le communal de l'environnement. L'ordre du jour a porté sur les activités, les impacts potentiels négatifs et positifs du projet ainsi que les mesures qui seront mises en œuvre pour prévenir, atténuer et ou supprimer les impacts selon leur nature.

En effet, le village a donné son assurance pour sa collaboration dans le cadre de la réussite des travaux et souhaite le démarrage le plus tôt possible.

Les attentes et préoccupations ont été évoquées par les participants dont les principales sont :

- Traiter le Kou (de la gendarmerie) qui menace chaque année le village.
 - Appui au développement de la pisciculture (matériaux, formation).
 - Recruter la main d'œuvre locale.
 - Cloturer le CSI et l'école de Koudjira.
 - Construire des toilettes.
 - Aménagement de l'autogare (aire de stationnement).
 - Construire un forage d'eau à Ouma.
- En foi de quoi ce PV est établi pour servir valoir ce que de droit.

Fait à Ouma le 23-12-2018

Aut signé

Pour le chef de village
Yaye Garba.
W

Pour AIC PROGETTI
Le chef de mission
EIES Adjt.



EIES des travaux de réhabilitation de la RN35
dans le cadre du programme Compact du MCC/USA
Village de Sia
CR de Tanda.

Procès verbal de Consultation Publique

L'an deux mille dix huit et le 23 décembre, s'est tenue à Sia une rencontre de consultation du public dans le cadre des travaux de réhabilitation de la RN35. Cette rencontre a regroupé les populations et les membres de la mission du cabinet AIC en présence du représentant du chef de village Saidou Garba.

L'ordre du jour a porté sur les activités du projet, les impacts potentiels négatifs et positifs ainsi que les mesures qui seront mises en œuvre pour prévenir atténuer et ou supprimer les impacts selon leur nature.

Le village a donné son adhésion et son appui pour sa collaboration dans le cadre de la réussite des travaux.

Les participants ont ensuite évoqués des attentes et préoccupations dont les principales sont :

- Recrutement de la main d'œuvre locale
- Installation des lampadaires publique
- Clôturer les 2 écoles primaires
- Indemniser toutes les personnes affectées
- Augmenter la capacité du réservoir d'eau
- Doter le CSI en équipements et médicament.
- Construire une salle d'accouchement.
- Construire des ralentisseurs

En foi de quoi ce PV est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Lira le 23 décembre 2018

Ont signé

Pour le chef de village

Saidou Garba Rep.



Pour le Cabinet ASC

Moussa Bachir



EIES des travaux de réhabilitation de la RRS
dans le cadre du programme Compact
du MCC/MCA
Village de Kopti Tanda
CR de Sambéra

Procès verbal de Consultation Publique -

D'un deux mille dix huit et le 22 décembre,
s'est tenue à Kopti Tanda une rencontre
avec les populations dans le cadre
des travaux de réhabilitation de la RRS.

Étaient présent à cette réunion la population
et les représentants du Cabinet AIC en présence
du chef de village Mr.

L'ordre du jour a porté sur les activités
du projet, les impacts potentiels négatifs
et positifs ainsi que les mesures
qui seront mises en œuvre pour prévenir,
atténuer et ou supprimer les impacts
selon leur nature.

En effet le village a donné son assurance pour
sa collaboration dans le cadre de la réussite
des travaux. Les participants ont ensuite
évoqué des attentes dont les principales

Sont -

- Recrutement de la main d'œuvre locale
- Cloture des écoles (CEG et Ecole primaire) ainsi la case de santé
- Réparation du réservoir d'eau
- Construction des salubrisseurs

Enfin

En fin de quoi ce PV est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kopti Tando le 22-12-2018

Ont signé

Pour le chef de village
Idrissa cheffon
M

Pour AIC Progetti
Le chef de mission
EIES Adj. -



EIES des travaux de réhabilitation de
la RRS dans le cadre du programme
Compact du MCC/MCA.

Village de
CR de

PV de réunion de Consultation Publique

Le 22 décembre, s'est tenue une réunion a dans
le cadre des travaux de réhabilitation de
la RRS, par le MCC/MCA.

Cette réunion a regroupé la population
du village et les membres de la mission
du Cabinet AIC Progetti en présence du
Chef de village Mr.

L'ordre du jour a porté sur les activités
du projet, les impacts positifs et négatifs
ainsi que les mesures qui seront mises
en œuvre pour prévenir, atténuer et ou
supprimer les impacts selon leur nature.
En effet, le village a donné son adhésion et son
assurance pour la réussite des travaux.

Les participants ont ensuite évoqué
des attentes et préoccupations dont

les principales sont :

- Recrutement de la main d'œuvre locale -
- Clôture de la case de santé et de l'école primaire
- Construction des palanquiers

En foi de quoi ce PV est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Koufou Koura le 22-12-2018

Ont signé

Pour le chef de village

Abdoul Baki Moumouni

(Signature)

Pour AIC Progetti

le chef de mission

EIES Adjet

(Signature)

EIES des travaux de réhabilitation de la RN35
dans le cadre du programme Compact du MCC/MCA.
Village de Goberi Taziel
CR de Fatick.

RV de Consultation Publique.

D'un deux mille dix-huit et le 21 décembre, s'est tenue à Goberi Taziel une rencontre d'consultation du public dans le cadre des travaux de réhabilitation de la route RN35 par le programme Compact.

L'ordre du jour a porté sur les activités du projet, les impacts potentiels négatifs et positifs ainsi les mesures qui seront mises en œuvre pour prévenir atténuer, et ou supprimer les impacts selon leur nature.

En effet, le village a donné son assurance pour sa collaboration et souhaite la concrétisation de ce projet dans le bref délai. Les participants ont ensuite évoqué des attentes et préoccupations:

- Construire de ralentisseurs
- Installation des lampadaires publics.
- Recrutement de la main d'œuvre locale

En fin de quoi ce PV est établi pour servir et valoir ce qui de droit.

Pour le village

Amadou Ndiaye, Imam Rep CV.

Signature:

Pour AIC Progetti S.p.A.

Le chef de mission Adji

EIES des travaux de réhabilitation de la
RN35 dans le cadre du programme
Compact du MCC/MCA -
Village de Bellindé
CR de Palmyre

Procès verbal de Consultation Publique

Le deux mille dix huit et le 21 décembre,
s'est tenue une réunion publique à
Bellindé avec les populations au
niveau de la place publique. Cette réunion
regroupe les populations et les représentants
du Cabinet AIC en présence des chefs
des villages.

L'ordre du jour a porté sur les activités
du projet, les impacts potentiels négatifs
et positifs ainsi que les mesures qui seront
mises en œuvre pour prévenir, atténuer et ou
supprimer les impacts selon leur nature.
Aussi, les questions d'expropriation ont été abor-
dées lors de cette réunion ainsi que celles
liées à la libération de l'emprise.

En effet, les villages ont données leur par-
faite adhésion au projet et assurance
pour la réussite des travaux.

Les participants à cette réunion ont ensuite évoqués des attentes et préoccupations à savoir:

- Recrutement de la main d'œuvre locale
- Clôturer le CSI
- Aménagement de l'autoparc
- Construction des ralentisseurs
- Construction des classes à Bellindé Zama, Bellindé Sillinké et Bellindé Keina
- Construction des caniveaux pour l'évacuation des eaux en période des pluies.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

En foi de quoi ce PV est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Bellindé Zama le 21-12-2018
ont signé

Pour les villages

Abdou Adoum B. Zama

Maman Bello B. Sillinké

Abdoulaye Nouhou B. Keina

N^o 1
A
C

EIES des travaux de réhabilitation de la RN35
dans le cadre du programme Compact du Mac/Mca
village de Bassi Zanna
CR de Fabidji

PR de consultation publique

L'an deux mille dix-huit et le 21 décembre, s'est tenue à Bassi une rencontre avec les populations dans le cadre des travaux de réhabilitation de la RN35 par le programme Compact.

L'ordre du jour a porté sur les activités du projet, les impacts potentiels négatifs et positifs ainsi que les mesures de prévention, d'atténuation et ou de suppression de impacts selon leur nature. Cette réunion a regroupé les populations du village et les représentants du Cabinet AIC progetti en présence du chef de village Mr Moukaila Souldo.

En effet, le village a donné son adhésion et son assurance pour la réussite des travaux. Aussi, les attentes et préoccupations ont été énoncées lors de cette réunion à savoir :

- Construire des ralentisseurs
- Construire une bretelle reliant les CS à la RN35
- Clôturer la Case de Santé (CS)
- Aménagement du marché (hangar avec plate-forme)
- Recrutement de la main d'œuvre

En fin de quoi ce PR est établi pour servir

et valoir ce que le droit.

Fait à Bassi - Zarnoi le 21-12-2018

Ont signé.

Pour le Village	Pour le Cabinet AIC P.
Mounkalla Gado	Maman Bachir
	

EIES des travaux de réhabilitation de la RN35 dans le Cadre du programme Compact du MCA/MCC.

Village de Koran Kassa Zermes
CU de Birni.

Procès verbal de Consultation publique.

Le 21 décembre, s'est tenue à Koran Kassa Z. une réunion de consultation du public dans le Cadre de l'EIES des travaux de réhabilitation de la RN35. L'ordre du jour a porté sur les activités, les impacts potentiels négatifs et positifs du projet ainsi que les mesures qui seront appliquées pour prévenir, atténuer et ou supprimer les impacts selon leur nature. Etaient présent à cette rencontre la population du dit village et les membres de la mission du Cabinet AIC Progetti en présence du rep. du chef du village Mr Isoufou Adamou. En effet, lors des échanges, la population ont évoqués des attentes à savoir :

- Construction des ralentisseurs
- clôture de l'école primaire
- Recrutement de la main d'œuvre

Construction des classes

En foi de quoi ce PV est établi pour
servir et valoir ce que de droit.

Ont signé

Pour le chef de village
Issoufon Adoumou

b

Pour AIC Progetti -
Xoussou Badi



2 ANNEXE 2 : LISTES DES PERSONNES RENCONTREES

1ere tournée de CP

Village de Gaya 10/09/2018

- Date: 10-09-2018
- Ville de Gaya

«ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION, DE GESTION ET D'ENTRETIEN PAR NIVEAUX DE SERVICE (GENIS) DE LA RN35 ET DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DE SAMBERA» Volet Impact Social

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N°	Noms et Prénoms	Structures	Fonctions	Contacts tél	Contacts Email	Signatures
1	Moumouni Makamou Dairé		SG	99367204 92395710	—	
2	Hamidou Hamadou	Mairie	Maire	96162626 94282895	—	
3	Aboukari Boudou	Mairie	Adjoint	96877744 88961757	—	
4	Barouna Dumarou	Mairie	conseiller municipal	96425736 90005936	barounadumarou44@gmail.com	
5	Yahaya Houdou	Mairie	conseiller municipal	96478562 90310313	—	
6	Nomane Moussa	Mairie	conseiller municipal	96084554	—	
7	Boubakar Ibi	chef quartier	Koizy-Kounda	960026140	—	
8	Namirou Djafara	chef quartier	Koira-Tegui	—	9642-6548	
9	Moukoko Seyni	chef quartier	Koira-Tegui II	—	96768188	
10	Eddy Noufor	chef quartier	Koira-Tegui III	—	96030356	

- Date = 10-09-2018
- Ville de Gaya

«ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION, DE GESTION ET D'ENTRETIEN PAR NIVEAUX DE SERVICE (GENIS) DE LA RN35 ET DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DE SAMBERA» Volet Impact Social

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N°	Noms et Prénoms	Structures	Fonctions	Contacts tél	Contacts Email	Signatures
1	Maman Kaborou Issaka	chef quartier	Bagueize		90598184	
2	Abdoulaye Maigodou	chef quartier	Sokongui		96622369	
3	Gjafarou Mamane		chef de quartier		96091861	
4	Roumane Moussa	chef quartier	laouye		96-49-2995	
5	Moussa Samma	chef quartier	Koukou		971544	
6	Hima Sou Issoufou					
7	Abdou Teli					
8	Soumaila Youssouf	OSC	président C/ODH	93331689	-	
9	Baron Assoumane	Données	Directeur départemental		96895803	
10	Harouna-Hamchi	Radio Fara	Directeur des programmes	98172997 92522244	harouna-hid G. Com	

«ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION, DE GESTION ET D'ENTRETIEN PAR NIVEAUX DE SERVICE (GENIS) DE LA RN35 ET DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DE SAMBERA» Volet Impact Social

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N°	Noms et Prénoms	Structures	Fonctions	Contacts tél	Contacts Email	Signatures
1	Habibou Moussa				96212390	
2	Namata Bourouma			96973989		
3	Abdou gazari	sup chef canton	gaya	96284589		
4	Yacou Albadé	Mairie	conseiller municipal	96881975		
5	Abdouhamane	Président de la	P. E. C. G.	97.925958		
6						

«ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION, DE GESTION ET D'ENTRETIEN PAR NIVEAUX DE SERVICE (GENIS) DE LA RN35 ET DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DE SAMBERA» Volet Impact Social

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N°	Noms et Prénoms	Structures	Fonctions	Contacts tél	Contacts Email	Signatures
1	Boubacar Seyda		chef du village	96906604		
2	Pawali Garba		gandeur	95919928		
3	Noumhaïla Galey		chauffeur	96800031		
4	Coali Adamar			96154975		
5	JSSAKA Amada		chauffeur	96331246		
6	Hamadou Noumhaïla		chauffeur	98006668		
7	Abdou Garba		chauffeur	96408089		
8	ALPH Amada		marabout			
9	Nandou Garba			96468510		
10	Soumarou Samba			92917139		



Etudes d'Avant-Projet Détaillé (APD) et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation, de Gestion et d'Entretien par Niveaux de Service (GENIS) de la RN35 et des Travaux d'Aménagement et d'Entretien de la route de Sambéra avec option pour la supervision des travaux de réhabilitation et d'entretien des deux axes

LISTE DE PRESENCE - CONSULTATIONS PUBLIQUES

Département :
Localité :

Commune :
Date :

N°	NOM	PRENOM	FONCTION	CONTACT
	Moussa Hina		Tablier	
	Mohamadou	Seydou		
	Ali	Gariba		
	Abdoulkader	Soumoua		
	Hassane	Amadou		
	Soumoua	Djibo		
	Zidé	Harouna		
	Harouna	Zidé		
	Adamou	Seydou		
	Souphiane	Ali		
	Hassane	Hama		
	Abibou	Boufacar		
	Samaël	Bacilé		

Gaya

no	Noms et Prenoms	Structures	Fonctions	Contacts tel	Contacts Email	Signature
1	Habibou Moussa			96212390		
2	Namata Boureima			96973999		
3	Abdou Gazari	Representant	Chef Canton	96284589		
4	Yaou Albade	Mairie	Conseiller	96881975		

			Municipal			
5	Abdourahamane	President des jeunes	PCCJG	97925959		
6	Boubacar seydou		Chef du village	96906604		
7	Lawali Garba		soudeur	95919928		
8	Mounkaila Saley		chauffeur	96800031		
9	Gali Adamou			96154975		
10	Issaka Amada		chauffeur	96331246		
11	Hamada Mounkaila		chauffeur	98006668		
12	Abdou Garba		chauffeur	96408089		
13	Alpha Amadou		marabou			
14	Moctar Garba			96068510		
15	Soumana Sambo			92917139		

Gaya

no	Nom	Prenom	Fonction	Contact
1	Moussa	Hima	Tailleur	
2	Mahamadou	Seydou		
3	Ali	Garba4		
4	Abdoulaye	Soumana		
5	Hassane	Amadou		
6	Soumana	Djibo		
7	Ide	Harouna		
8	Harouna	Ide		
9	Adamou	Seydou		
10	Souphiane	Ali		
11	Hassane	Hama		
12	Abdou	Boubacar		
13	Samaela	Boube		

Localité: Rozi

«ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION, DE GESTION ET D'ENTRETIEN PAR NIVEAUX DE SERVICE (GENIS) DE LA RN35 ET DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DE SAMBERA» Volet Impact Social

ROZI

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N°	Noms et Prénoms	Structures	Fonctions	Contacts tél	Contacts Email	Signatures
1	Dje farou - Idé		cultivateur	94 87 56 69		enf
2	Ibrahim soumaya		cultivateur	84 48 38 94		enf
3	Mestou - Djibo		cultivateur	88 83 24 52		enf
4	Abdoul Wahabou					enf
5	Boubou - Djibo			98 48 30 40		enf
6	Boureima					enf
7	Daman tahisan					enf
8	Djafaran Idé					enf
9	Bassi R. Abdoulay					enf
10	Itama mamadou		C.V	94 16 38 77		enf

«ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (EIES) POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION, DE GESTION ET D'ENTRETIEN PAR NIVEAUX DE SERVICE (GENIS) DE LA RN35 ET DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE LA ROUTE DE SAMBERA» Volet Impact Social

ROZI

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES

N°	Noms et Prénoms	Structures	Fonctions	Contacts tél	Contacts Email	Signatures
1	Hamagamba					enf
2	maoussa Samouba					enf
3	Aminou Hama					enf
4	Issaka yaKauba					enf
5	Hamadou Garba					enf
6	Hamad Djibo			97 76 00 24		enf
7	Maoussa Seidou					enf
8	Zakou Abdoulay					enf
9	maoussa Tahisan					enf
10	Tai ban Idrissa			84 79 02 67		enf
11	Saidou yaKauba		Imam	24 65 55 36		enf

Localité: Dalaga
Prefecture de Boboye

n o	Noms et Prenoms	Structures	Fonctions	Contacts tel	Contacts Email
1	Mahamane Iro	DDE/SU/ DD	Directeur	96273670	Iro- mahamane@yahoo.fr
2	Almansour Roumar	DDEI	Direteur	97507477	
3	Abassa Seydou		cultivateur	94611616	
4	Hassane Abdoulaye		cultivateur	95885681	
5	Sanoussi Ali		cultivateur	84115069	
6	Marou Kailou		cultivateur	95250106	
7	Nourou Ali			84489082	
8	Sanda Hamani			84781888	
9	Ali Garba	Autorite traditionnel	Imam	90824169	
10	Hamadou Adamou	cultivateur			
11	Boukari Souley	cultivateur			
12	Hassane Amoustapha	college		85288082	
13	Issoufou Chaibou	cultivateur		94185488	
14	Moussa Harouna	cultivateur			
15	Nassirou Hima	cultivateur		90568107	
16	Adamou Hassane			91309380	
17	Tayabou Hamadou	cultivateur		84506418	

Localité: prefecture Boboye

n o	Noms et Prenoms	Structures	Fonctions	Contacts tel	Contacts Email
1	Elh Mamoudou Hama	Leader Religieux	Imam	96586059	
2	Elh Bello Abdou	Chef canton	Representant du canton	96877041	
3	Elh Soumaila Oumarou	Syndicat Transporteur Marchandise		96291820	
4	Kimba Djibo	Syndicat Transporteur		96979351	
5	Elh Ali	Societe civile	President	96289281	
6	Moussa Djibo	Societe Civile	Secetaire G SC	96535923	
7	Boube Djibrilla	DDC/AT	Directeur	96571487	Boiube.djibrilla@y ahoo.fr

8	Wakili Moumouni	DDES	Directeur Adj	90783237	
9	Dr Manzo Farouk	DDS	Medecin Chef	90990010	Farmanz2008@yahoo.fr
10	Ramatou Boubé	Assistant Genre		99991357r-margou@yahoo.fr	

Localité: Rencontres autorités/ensemble

no	Noms et Prenom	Structures	Fonctions	Contacts Tel	Contacts Email
1	Nabara Barmo	Prefecture Boboye	SG	96255494	
2	Ibrahim Abballele	Prefecture Boboye	Prefet	96285799	Ibrahimabballele50@yahoo.fr
3	Mme Maiga Fatima	CU/B`N`goure	Maire	96884942	Haliroufati60@gmail.com
4	Boubacar Seydou	CU/P			
5	Yarou Marou	Prefet	Dosso	99220773	yaroumaro@yahoo.fr
6	Saadou Maidawa	Maire Adj	Tanda	96180800	

Localité: Tanda 09/09/2018

no	Noms et Prenom	Structures	Fonctions	Contacts Tel
1	Issiakou Baare	SG elevage	Agent elevage	96588568
2	Atta Maikassa	Mairie	Conseiller	98570307
3	Abou Bawa	CDDH	cultivateur	982434164
4	Ousmane Sambou	Planton Mairie	cultivateur	99082411
5	Noufou Moussa	Intermediaire	cultivateur	
6	Seydou Moussa	OP	Retraite	96465204
7	Seydou Hassane	OP	cultivateur	97978453
8	Saïbou Abdou	OP	Pecher	98306718
9	Fati Ali	Radio Com	Animatrice	98198859
10	Issoufou Bawa	SG Chef qtier		98729934
11	Maman Nassamou			883656651
12	Akilou Mamane	Chef qtier		89498064
13	Saadou Maidawa	Mairie	Maire Adj	96180800
14	Mahamadou Namale	Chef Village		96539290

Localité: Sambero Zeno 08/09/2018

no	Noms et Prenom	Structures/Fonctions	Contacts Tel
1	Ramatou Mamadou		
2	Fati Garba		
3	Mintou Modi		
4	Aissa Seydou		
5	Mariama Issaka		
6	Zeinabou Djibo		

7	Biba Ide		
8	Aissa Kimba		
9	Ramatou Djibo		
10	Mintou Amadou		
11	Ramou Issa		
12	Mariam Kadri		
13	Aissa Issifou		
14	Biba Madou		
15	Mintou Souley1		
16	Zeinabou Seyni		
17	Kadi Amadou		
18	Morou Gado	cultivateur	96322627
19	Adamou Hassane		
20	Moumouni Hassane		99715511
21	Hanafi Hassane	Enseignant	98514547
22	Adamou Kabanke	Cultivateur2	
23	Hama Guero		
24	Soumana Boukari		88259221
25	Adamou Djibo		89091646
26	Abdourahamani Hassan	chauffeur	97674789
27	Issaka Hamidou	cultivateur	
28	Adamou Hamani	cultivateur	

Localité: Sambera Zero 08/09/2018

no	Noms et Prenom	Structures	Fonctions	Contacts Tel
1	Boube Kimba		Cultivateur	99647527
2	Hassan Yacouba		cultivateur	80877803
3	Seydou Sambeyge		commerçant	96868993
4	Sakou Mouna		Bouche	96857172
5	Manirou Hassan		cultivateur	
6	Boube Mounkaila		cultivateur	
7	Wahabou Kimba			
8	Kalidou Kimba			98220074
9	Abdou Sambeyze			
10	Soumana Maikido			

Localité: Sambera Zero 08/09/2018

no	Noms et Prenom	Structures	Fonctions	Contacts Tel
1	Hassane Ide		cultivateur	97278281
2	Adamou Daouda			98210098
3	Hamani Hima			
4	Seyni Noma			
5	Moctar Hamani			
6	Rachid Moussa			
7	Mounkaila Soumana			
8	Abass Soumana			88232356
9	Souley Moussa		commerçant	97436190
10	Marou Garba		cultivateur	98197981

Localité: Sambéra Zero 08/09/2018

no	Noms et Prenom	Structures	Fonctions	Contacts Tel
1	Adamou Issaka		Enseignant	96865935
2	Boubacar Hassan		cultivateur	
3	Oumarou Hassan		cultivateur	
4	Soumana Hamani		commerçant	
5	Moumouni Hima		cultivateur	98350024
6	Hassoumi Moussa			
7	Hafissou Issaka		commerçant	88511015
8	Hamani Abdou		forgeron	
9	Moussa Garba		cultivateur	
10	Soufyani Sahabi		bouche	97829268
11	Hassan Seyni		Chef village	96934008
12	Sadou Hassan		2em Liman	97748804
13	Hama Yacouba		enseignant	96204373
14	Garba Dandakoye		Check	96371532
15	Antarou Yacouba		enseignant	96419246
16	Djibo Adamou		cultivateur	975591471
17	Hamadou Adamou		1er Liman	89305555
18	Garba Hamidou		Chef qtier	
19	Djibo Seyni		cultivateur	97220754
20	Harouna Garba		enseignant	97621431

Localité: Falmey 07/09/2018

no	Noms et Prenom	Structures	Fonctions	Contacts Tel	Contacts Email
1	Idi Yahaya	DDDC/AT	Directeur	96060909	Idiyahaya57@gmail
2	Moumouni Saidou	COFODEP	SP	96577462	
3	Adamou Traoure	DDE/SU/D D	Directeur	98725096	Traore-adamou61@yahoo.fr
4	Adamou Ide Yahaya	CB/A Falmey		96973987	ideyahaya@yahoo.fr
5	Adamou Maikolonche	Cdt ex Falmey		96782685	
6	Hassane Amadou	agriculture	DA/DDA	96254871	
7	Moumouni Ousmane	DDEL/falme y	Directeur	96073074	moumouniousmane@yahoo.fr
8	Hama Guida	DDH/A/fal mey	directeur	96073074	hamaguida@yahoo.fr
9	Mahaman Laminou	DDSP	Gestionnaire	98730151	laminoufmzho@gmail.com
10	Hama Dagara	Societe Civile		96088511	Hamadagura9@gmail.com
11	Moussa	Falmey	Liman		

	Adamou				
12	Mamoudou Ousmane	labouk	liman		
13	Himadou Moumouni	Djabou	Liman	96428410	
14	Seydou Gado	Belmade	Chef du village		
15	Yacouba Djibo		Chef du village	96311809	
16	Apha Bassirou	Birninzambo	liman	98151336	
17	Abdou Moumouni	Bounabe	liman	97406681	
18	Soumana Garba	Tchinobia	Chef village		
19	Hamidou Ali	Banizoumbou		97194029	
20	Himani Hinsia	Kardje	liman	96768394	
21	Moussa Seyni	Tchinobazingou	Liman	98775824	
22	Hassan Moussa		Chef village	96257153	
23	Amadou Mamoudou	Village silinke	Chef village	97449511	
24	Amadou Boube		liman		
25	Issaka Maigoubaba	Ganzene	Chef village	99729247	
26	Moussa Djoumadji	Tchin	Chef Village	98579130	
27	Seyni Hamadou	Banizoumbou	liman		
28	Hama Guida	DDH/A/Falme	DDH/A		
29	Faycal Issifi	DDP/PE/Falme	DDP		
30	Abdou Adamou	Kalaki	Chef village	89574647	
31	Fati Soumana	Mairie	Secrétaire		
32	Aissa Daouda	Femme	Présidente		
33	Amadou Hameye	Mairie	SG	96666605	
34	Idi Yahaya	DDC	Directeur		
35	Col Adamou Djibo	DDE	Directeur		
36	Moumouni Ousmane	DDDirecteur E			
37	Mamane Laminou	Sante	Gestionnaire		
38	Adamou Maikolonche	Cdt			
39	Adamou Ide Yacouba	CB/A	Falmey		
40	Moumouni	COFODEP	S/P		

	Seydou		COFODE P		
41	Garba Hassan	Chef village	Chef village	97966148	
42	Ousseini Hassan	liman	Bounizoun gou	87141607	
43	Issoufou adamou	Village sabouk	Chef village	97348394	
44	Oumarou hamani	Kabouka		95670208	
45	Yahaya Boureima	Tonkassan		84653510	
46	Boubacar Ousmane	tchiannigo		96014195	
47	Aminou Djibo Saley	Djaboukire		96322482	
48	Garba Yaye	Banizoumbou		97452161	
49	Ibrahim Mamane	Falmey tasme			
50	Abdou Adamou	Fillande	Chef village	97455792	
51	Issaka Hassane	Boumba	Imam	89659935	

Localité : Mangodo 09/09/2018

no	Noms et Prenom	Structures	Fonctions	Contacts Tel	Contacts Email	Signature
1	Abdoulay Dandakoye		Imam			
2	Saley Kano		cultivateur	88977164		
3	Ibrahima Issaka		cultivateur			
4	Elh Issa Kindo		Chef du village	97809874		
5	Djibo Alborkiney		commerçant	98809874		
6	Boubacar Hassan		cultivateur	99101994		
7	Seydou Dandakoye		mecanien	97643500		
8	Abdoulmoumouni Sambo		cultivateur	98231114		
9	Yacouba Issaka		commerçant			
10	Souley Gogi		cultivateur			
11	Idrissa Sambou			88971232		
12	Salifou Adamou					
13	Hamidou Tahirou			89496602		
14	Attikou Yacouba					
15	Hamza Abdou					
16	Yahouza Saidou					
17	Hassoumi Abdou					
18	Halidou Saidou					
19	Habibou Saidou					

20	Ousmane Adamou					
21	Tanimoune Seydou					
22	Allasane Abdou					
23	Sahabi Yacouba					
24	Ali Seydou					

Localité: Fabidji 06/09/2018

no	Noms et Prenom	Structures	Fonctions	Contacts Tel	Contacts Email	Signature
1	Hamadou Amadou		cultivateur			
2	Saidou Attinine		cultivateur			
3	Hassane Harouna		cultivateur			
4	Moctar Oumarou		cultivateur			
5	Sani Sitta		cultivateur			
6	Hamadou Garba		cultivateur			
7	Boureima Hamadou		cultivateur			
8	Hamadou Soumaye		cultivateur			
9	Hamadou Adamou		cultivateur			
10	Yarou Moumouni		cultivateur			
11	Afazazi Boureima		cultivateur			
12	Djibo Harouna		cultivateur			
13	Modi Barkire		cultivateur			
14	Hamidou Seydou		cultivateur			
15	Adamou Tanimou		cultivateur			
16	Abdou Harouna		cultivateur			
17	Hama Seydou		cultivateur			
18	Soumaila Siddo		cultivateur			
19	Moussa Balla		cultivateur			
20	Hamani Sanda		cultivateur			

21	Hamani Moussa		cultivateur		96351217	
22	Harouna Mamoudou		cultivateur		94059567	
23	Issaka Moussa				96324463	
24	Ali Gado		Enseignant		96324513	
25	Boureima Abdou		cultivateur		96324463	
26	Hamadou Djibo		cultivateur			
27	Boubacar Moussa		cultivateur		89212173	
28	Nassirou Oumarou		cultivateur			
29	Habibou Issaka		cultivateur		9700986	
30	Abdoulaye Maichido		cultivateur			

2eme et 3ème tournée de CP

Localité : Guillardje

Nom	Prénom	Fonction	Téléphone	Signature
Daouda	Abdou	Maire	96196125	
Hamadou	Djibo	Chef du village	96526309	
Amadou	Moussa	Receveur	96050021	
Abdou	Djibo	Chef CSI	96560660	
Hamadou	Hassan			
Morou	Idi			
Salifou	Gouba			
Hamadou	Abdoulaye			
Sadou	Gouba			
Ibrahim	Hama			
Hamadou	Oumarou			
Ibrahim	Yahou			
Awal	Yahou			
Morou	Abdou			
Boube	Adamou			
Soumana	Amadou			
Hamadou	Issifou			
Marpou	Goni			
`Mamane	Boubacar			
Mamane	Saou Maimouna			
Zeinabou	Hamidou			
Dommo	Daouda			
Zeinabou	Albadogo			
Oummou	Saidou			
Haissa	Sani			
Fati	Hassane			

Fati	Boube			
Fati	Saidou			
Gambina	Hamidou			
marou	Ali			
Mahirama	Hama			
Naye	Oumarou			
Hadiza	Hassane			
Myrama	Garba			
Maimouna	Soumana			
Moussa	Ali			
Ousseini	Boubacar			
Habibou	Bouraima			
Hama	Moussa			
Boureima	Ali			
Boube	Sambo			
Zounnou	Oumarou			

Localité : Birni Tombo

No	Nom	Prénom	Fonction	Contact
1	Elh Mamoudou	Abourahamane	Rep chef du village	
2	Dakoure	Abdoulaye	Chef d'équipe EIEs	
3	Boubacar	Zakou	directeur	99646306
4	Moumouni	Moussa	President CGDES	95531801
5	Hamadou	Djibo	cultivateur	
6	chaibou	Abdou	cultivateur	
7	Abdou	Abdou	cultivateur	
8	Mamoudou	Hassane	cultivateur	
9	Oumarou	Sandagou	cultivateur	
10	Omar	Boureima	cultivateur	
11	Yaou	Hamidou	cultivateur	
12	Yacouba	Hassane	cultivateur	
13	Younoussa	Habi	cultivateur	
14	Hamadou	Hassane	cultivateur	
15	Abdouhamane	Abdoulaye	cultivateur	
16	Hafizou	Hamani	cultivateur	
17	Ali	Moussa	cultivateur	
18	Maman	Adamou	cultivateur	
19	Saley	Hamani	cultivateur	
20	Abassa	Oumarou	cultivateur	
21	Moussa	Hassane	cultivateur	
22	Adamou	Hamani	cultivateur	
23	Ide	Hamani	cultivateur	

Localité : Fabirdji

No	Nom	Prénom	Fonction	Contact
----	-----	--------	----------	---------

1	Zoubeirou	Aboubacar	Maire	96729712
2	Scini	Moussa	COFOCOM	88747237
3	Ali	Issa	Chef village	96345485
4	Ali	Gado	Société civile	96364513
5	Gambina	Amadou	Conseillère élue	98224155
6	Ibrahim	Saley	Major CSI	96581564
7	Issoufou	Boukari	Communal agriculture	96011930
8	Saley	Diori	Inspecteur PI	96071570
9	Idi	Ali	Receveur Municipale	98813381
10			SG de la mairie	

Liste des autorités rencontrées

N o	Noms et prénoms	Structures	Fonctions	Contacts tel	Contacts email	Signatures
1	Oumarou Hassanne	Mairie	Sambera marie	96113113	Oumaroumagagi4@gmail.com	
2	Mounkaila Djibo	Préfecture	S>G	98163737		
3	Hachimou Souleymane	CRM	ATM	96508931		
4	Hama Alfari	CR-Dosso	ATH/A	90213141	Hamolfari.02@gmail.com	
5	Aboubacar Maidanda	GVR	Chef pers	98593756	boube@gmail.com	
6	Abdou Soumana	DRE/SU/DD	Membre SPR/CR C	96282061		

Localité : Falmey

Nom Prénom	Structure/fonction	Signature
Soumana Amadou	SG/PP	
Amadou Adamou	2em Adjt Mairie Falmey	
Moussa Bachir	Expert Engagement PP	

Localité : Sambera

Nom	Prénom	Fonction	Téléphone	Signature
Oumarou	Hassane	Maire	96113113	
Hassane	Seyni	Chef du village	96934008	
Hama	Yacouba	SP COFOCOM	96204373	
Garba	Hamidou	Chef de quartier	97250903	
Amadou	Mounkaila	SG	96083319	
Hamadou	Yacouba	Personne ressource	96474254	
Alassane	Daouda	Chef CIB	96190475	

Préfecture : Dosso

No	Noms et prénoms	Structures	Fonctions	Contacts tel	Contacts email	
1	Tahirou Soumana	COFODEP	SP	96438453	tasoyerima@yahoo.fr	
2	Ibrahim Hamani	Génie Rural	Directeur	96529613	Ibrah32@yahoo.fr	
3	Halima Moussa	Agriculture	Directrice	90643112	Halima.moussa@yahoo.fr	
4	Maman saidou	Hydraulique	Directeur	96660405	mamansaidou@yahoo.fr	
5	Ibrahima Mahamadou	Elevage	Directeur	96886186	Mibradou2001@yahoo.fr	
6	Hassane Moussa	Environnement	Directeur	93321835	Moussahassane131@gmail.com	
7	Mahamane Adamou	Population	Directeur	97806530	Madaoua/2011@gmail.com	
8	Elh Salifou Moumouni		Sultanat	96508823		
9	Tchifa Souleymane	DDAT /DC	Directeur	96489659	souletchifa@gmail.com	
10	Ide Hassane	Société civile	Président	96815839		
11	Tahirou Soumana	SPCOFODEP		96438453		

Conseil régional de Dosso

No	Nom	Prenom	Fonction	Contact
1	Oumarou	Boubacar	1 ^{er} VP/CR	96061627/92344660
2	Hachimou S	Souleymane	ATmo/CR DO	96508931
3	Alfari	Hama	AT hydraulique	90213141

Localité : Gaya

Nom et prénom	Structure/fonction	Téléphone	Signature
Moussa Bachir	Expert EPP chef équipe EiES Adgt		
Abdou Gazare	Représentant Chef canton Gaya	96284589	
Moumouni Maghamadou	Mairie Gaya SG		
Maidaji Boukari	DDE/SU/DD	96738846	
Adamou Mahamane	DDEq/G	96970562	
Ibrahim Yacouba	Adj centre péage Gaya	96295972	

Localité : Gaya

No	Nom	Prénom	Fonction	Contact
1	Djafarou	Maman	Chef de quartier Zesigop	960918612
2	Seydou	Souley	Chef de qtier Baguze	98189305

3	Moussa	Saouna	Chef de Qtier koussou	97154436
4	Nassirou	Djafarou	Chef de qtier Koirategui4	99426548
5	Souley	Noufoou	Chef de qtier koirategui 3	96030356
6	Mounkaila	Seyni	Chef de qtier koirategui 2	
7	Hadjara Kadi	Danda	Pdte/AFN(Ass des F du niger)	97171372
8	Abdoulkader	Yaye	Pdte Spt féminin	8-0424330
9	Toukou	Hamsatou	Presidente RDFN	96873765
10				

No	Noms et prénoms	Structures	Fonctions	Contacts tel	Contacts email
1	Abdou Gazare	Chefferie	Représentant	96284589	
2	Moumouni Mahamadou	Maire	SG	99367204	
3	Mahaman F Adam	DDES /Ga ya	Directeur Dept	96996920	
4	Karidio Oumarou	DDDC/AT Gaya	Directeur	97283011	Karidio@yahoo.fr
5	Harouna Hantchi	DP Radio Fara	DP	98172997	
6	Soumaila Yacouba	OSC	President CODDH	93091161	
7	Hassane Altine			96466079	
8	Mahamadou Gandagabou	Chefferie	Chef qtier Sakab	96253390	
9	Roumane Moussa	Chefferie		96492995	
10	Mourtala Hassani	Plateau 1		96776380	
11			Préfet		

Localite : falmey

No	Nom	Prénom	Fonction	Contact
1	Hassane	Idde	DDA/Falmey	84545404
2	Ibrahima	Ousmane	DDEI/Falmey	96000976
3	Mamane	Amadou	SP/SG/Mairie	96666605
4	Idi	Yahaya	DDDC/AT Falmey	96060909
5	Amadou	Adamou	2em adjt Maire Falmey	96535912
6	Adamou	Djibo Traore	DDE/SU/DD Falmey	98725096

7	Adamou	Maikolouche	Cdt Escadron GNN	96231878
8	Hachimooou		CB Gendarmerie	99913031
9	Soumana	Amadou	SG Prefecture Falmey	96294651
10			Prefet	
11			Maire	

Localite : falmey

No	Nom	Prénom	Fonction	Contact
1	Soumana	Amadou	SG/Dept	96294651
2	Amadou	Adamou	2eme Adjt au Maire de Falmey	96535912
3	Mamane	Souley	OSC	96369484
4	Adamou	Maikolonche	CDT/Escadron Garde Nationale	96782685
5	Mamane	Amadou	SG/Mairie	96666605
6	Ousseini	Hassane	Chefferie	98161407
7	Hachimou	Samaila	CB/Falmey	99913031
8	Mohamed	Mamoudou	DAEP/Falmey	96470996
9	Hassane	Idde	DDA/Falmey	84545404
10	Idi	Yahaya	DDDC/AT Falmey	96060909
11	Ibrahima	Ousmane	DDEL/Falmey	96000976
12	Mamane	Elh Issoufa	DDGR/Falmey	96660267
13	Mamane	Arzika	District sanitaire Falmey	96123659
14	Adamou	Souley	Responsable radio	98240339
15	Issoufou	Adamou	Chef du village	97348394
16	Moussa	Djorodji	Chef du village	98579180
17	Mamane	Garba	Chef du village	98683176
18	Oumarou	Hamani	Chef du village	95670802
19	Ibrahim	Mamane	Chef du village	
20	Seyni	Saley	Chef du village	98775824
21	Adamou Djibo	Traore	Directeur Environnement	98725096
22	Abdoulrazack	Sabo	Agent Etat Civil	96433887
23	Abdou Hassane	Soumana	Représentant Alpohabetisation	96487348
24	Amadou	Noufou	Tailleur	94318131
25	Mousilimine	Issoufou	Commerçant	94552198
26	Abdoulrazack	Saidou		
27	Idrissa	Saidou		96949441
28	Abdoul Karim	Hima	jeunesse	96527272
29	souleymane	Issoufou	Jeunesse	85853817
30	Abdou	Hamidou	Jeunesse	
31	Bachirou	Adamou	Jeunesse	
32	Almoustapha	Hamani	Jeunesse	

33	Almoustapha	Hamani	Jeunesse	97243035
34	Salifou	Hama	Jeunesse	96422257
35	Halidou	Harouna	Jeunesse	84277229
36	Almoctar	Moumouni	Jeunesse	
37	Djibo	Adamou	Jeunesse3	
38	Abdoul Aziz	Soumana	Jeunesse	95537620
39	Ousseini	Siddo	Jeunesse	85253926
40	Moussa	Seyni	Jeunesse	96654973
41	Bachir	Moumouni	P/G/WAFA	89708527
42	Adamou	Seydou	Membre WAFA	98202189
43	Chaibou	Abdoulay	Membre	96372704
44	Abdou	Mamane	P/JC	98118902
45	Adamou	Hamadou	P/Soudji	97212692
46	Hamadou	Moussa	Chef Koudje	97966148
47	Moussa	Oumarou	Falmey	98437602
48	Seyni Gado	Gado	Falmey	97567015
49	Issoufou	Adamou	Falmey	
50	Hama	Altine	Falmey	96324044
51	Moussa	Dayazisina	Falmey	98536309
52	Abdou	Oumarou		
53	Ambali	Maman	Commerçant	94652106
54	Abdou	Mounkaila	Charge Sport	96233181
55	Abdou	Adamou		
56	Massaoudou	Moussa		
57	Harouna	Souley		
58	Massaoudou	Moumouni		
59	Abdoul Kadri	Amadou		
60	Aboullaye	Oumarou		98135407
61	Amadou	Abdoulrahamane		95621820
62	Boubacar	Seydou	Coiffeur	98183988
63	Kader	Boubacar	Cultivateur	
64	Soumeyla	Amadou	Radio Tacnicint	84551856

3 ANNEXE 3 : ALBUM PHOTOS





4 ANNEXE 4: PLANS SPECIFIQUES

Programmes spécifiques

En collaboration avec le MCA-Niger et ses partenaires concernées par le projet, les entreprises participeront à l'information de l'ensemble des populations riveraines et des commerçants situés dans les emprises du projet, du déroulement des travaux et de leur durée afin qu'ils prennent toutes les dispositions utiles pour les libérer et minimiser les désagréments. Les Entreprises chargées des travaux sont dans l'obligation de se conformer aux clauses des contrats des marchés contenant en particulier, les spécifications environnementales et sociales. Elles recruteront des environnementalistes responsables de la gestion des aspects environnementaux et sociaux de leurs contrats (des Responsables Hygiène Sécurité Environnement (HSE)).

L'Entreprise rédigera des PAPES du chantier à faire approuver par la MDC.

Ces plans devront comprendre au moins :

- Un plan général indiquant les différentes zones d'implantation prévues ;
- Un plan d'hygiène, de santé (prenant en compte les IST et le VIH/SIDA) et de sécurité des chantiers ;
- Un plan de gestion de l'eau ;
- Un plan de gestion des déchets solides et liquides des chantiers ;
- Un plan de gestion des sites d'emprunt et des carrières ;
- Les plans de remise en état des sites d'emprunt de matériaux et des carrières ;
- Un plan d'évacuation des chantiers et de la base-vie ;
- Un plan d'assurance qualité environnementale et sociale de leurs chantiers.

NB : Il faut noter que les coûts liés à la mise en œuvre de tous ces plans sont inclus dans les coûts global du PGES.

Les spécifications environnementales et sociales des contrats des marchés, les PAPES des chantiers des Entreprises approuvés par la MDC seront les documents de référence à mettre en œuvre lors des travaux par les Entrepreneurs.

Le contrôle des Entreprises pour la mise en œuvre de tous ces aspects environnementaux et sociaux se fera par la MDC.

Le respect des spécifications environnementales et sociales des contrats des marchés, des PAPES des chantiers des Entreprises approuvés par la MDC et des prescriptions environnementales et sociales du MCA-Niger conditionnera la réception finale des chantiers et le règlement de l'échéance financière y afférente.

Aperçu sur la mise en œuvre de l'action de réinstallation

Le tracé général de la RN35 présente en maints endroits des activités qui s'exercent ou qui sont établies dans l'emprise de la route. Ces occupations humaines peuvent être caractérisées de licites et illicites selon que l'on se trouve en zone

d'agglomération, en zone lotie et/ou non lotie.

Aussi, les travaux d'aménagement de la route rurale de Sambéra seront sources de perturbations socioéconomiques et environnementales notamment dans la zone d'influence directe des travaux. Cette zone d'influence est constituée par les établissements et activités des populations riveraines installées au droit de l'axe routier, des zones nécessaires aux déviations et à l'ouverture et exploitation des zones d'emprunt et de leurs activités connexes (déblais, zones de dépôt, voies d'accès, etc.). En effet, les travaux d'aménagement auront des impacts plus ou moins importants sur des moyens de production notamment des zones d'activités de production et de commerce. Des structures communautaires (Ecole, marchés, mosquées) verront leur niveau de sécurité affaibli. La réinstallation involontaire notamment des commerçants peut causer des perturbations d'existence temporaires ou durables, une perte ou un déficit de clientèle durant les travaux. En respect des exigences de sauvegarde environnementale et sociale, notamment en matière de réinstallation involontaire, le MCA-Niger a adopté un Cadre Politique de Réinstallation des populations (CPRP) pour la prise en compte de telles situations dans l'exécution des projets du Compact Niger.

Le CPRP du Programme Compact Niger indique que pour les travaux de réhabilitation de la RN35 et les travaux d'aménagement de la RRS, les pertes susceptibles d'être occasionnées pour les populations sont (i) les dommages aux cultures (ii) l'interruption d'autres activités économiques pendant la construction et (iii) la perte potentielle des terres et des structures des ménages ou de commerce. Le CPRP dispose enfin que les compensations suite à un préjudice subi durant la construction du projet sur une propriété ou une structure en dehors de la zone d'emprise ou non, les compensations des personnes ainsi affectées suite à ces dommages, seront du ressort du maître d'œuvre ou du constructeur.

Le CPRP prévoit également que pour faire face à cette situation, les différentes catégories de personnes susceptibles d'être affectées lors de la réalisation du projet sont les suivantes :

Tableau 1 : Catégories de PAP dans la réalisation des projets du compact

Catégories de PAP	PAP	Options des compensations
Déplacés Économiques	Propriétaires fonciers Locataires fonciers Emprunteurs fonciers Propriétaire de structures agricoles (greniers, magasins, etc.) Locataires de structures agricoles Propriétaires d'une structure commerciale Locataires d'une structure commerciale Membres de la communauté qui utilisent les biens collectifs tels les marchés, lieux de prière, pâturages, etc.	Les moyens d'existence étant tirés des ressources foncières, les terres prises par le projet ne représentent qu'une faible fraction de l'actif affecté et le reste de l'actif est économiquement viable ; Des marchés actifs existent pour les terres, les logements et le travail, les personnes déplacées utilisent de tels marchés; Les moyens d'existence ne sont pas fondés sur les ressources foncières. ; Pour l'ensemble des PAP vulnérables une assistance selon les besoins spécifiques des PAP en lien avec la réinstallation devra être envisagée
Déplacés Physiques	Propriétaires d'habitations et autres biens ménagers (maisons, hangars, cuisines, greniers, etc.) Locataire de structures résidentielles ou commerciales Membres de la communauté qui utilisent les biens collectifs tels les marchés, lieux de prière, pâturages	Un kit de démarrage pourra être offert aux PAP vulnérables afin de les appuyer dans leurs activités spécifiques (cultures, commerce, etc.)
Squatters	Toute personne qui se trouvait dans la zone du projet, sans détention d'un titre foncier, accord de location ou toute autre forme d'accord informelle. Le squatter aura à prouver qu'il/elle occupait la zone d'influence du projet pendant au moins 6 mois avant la date butoir	

Catégories de PAP	PAP	Options des compensations
	établie par le début des études socio-économiques (recensement)	

Les compensations¹ des biens affectés sont payées en espèces. Elles doivent être faites avant le début des travaux. Il est prévu également des compensations en termes d'assistance à la réinstallation. En outre, le CPRP distingue la perte permanente dont la compensation de la superficie de la terre perdue sera majorée des pertes de production et la perte temporaire dont la compensation tient compte de la perte des cultures et/ou du revenu issu de la location et qui serait perdu du fait du projet.

Ces dispositions du CPRP sont en phase avec l'article 28 de la Constitution de la 7^{ème} République du Niger qui stipule que « Toute personne a droit à la propriété. Nul ne peut être privé de sa propriété que pour cause d'utilité publique, sous réserve d'une juste et préalable compensation » et les articles, 22, 24, 25 et 26 qui assurent la protection des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des personnes handicapées.

De même, le CPRP reste conforme à la Loi n° 61-37, réglementant l'expropriation pour cause d'utilité publique et l'occupation temporaire, modifiée et complétée par la Loi n° 2008-37 dont l'article 1^{er} stipule que « L'expropriation est ... faite sous réserve d'une juste et préalable indemnité, lorsque l'expropriation entraîne un déplacement des populations, l'expropriant est tenu de mettre en place un plan de réinstallation des populations affectées par l'opération. Les modalités d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi du plan de réinstallation sont déterminées par décret pris en Conseil des Ministres ».

Sur cette base et conformément à son mandat, le Consultant a identifié et caractérisé sommairement les biens susceptibles d'être affectés par le projet. En rappel, le Consultant n'a pas pour mandat de recenser les PAP et leurs biens, cette mission est assignée à un autre consultant. Le but de cette caractérisation sommaire des biens impactés est de parvenir à une estimation approximative des ressources à mobiliser pour faire face à l'action de réinstallation involontaire. Dans le cas du présent projet, aucune compensation en nature n'est envisagée exceptées les cas nécessitant d'assurer la protection des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des personnes handicapées.

Dans sa démarche d'évaluation sommaire, le consultant a eu pour principal objectif : (i) minimiser les déplacements involontaires autant que possible ; (ii) éviter la destruction de biens dans toute la mesure du possible et (iii) évaluer les actions complémentaires au titre de l'assistance et des frais de transaction conformément aux dispositions du CPRP.

La synthèse des données de l'évaluation des pertes susceptibles d'être occasionnées par les travaux permet de mettre en exergue que des infrastructures bâties (commerce et maisons d'habitation), des arbres (plantation d'alignement, espèces locales, fruitiers), des places d'activités commerciales, ainsi que des exploitations agricoles (jardins, rizières, champs) sont concernés par ce projet de réhabilitation de la RN 35.

Les moyens de subsistance des PAP sont constitués des ressources issues de leurs activités économiques ainsi que du travail de la terre dans les champs situés hors emprise du projet mais aussi dans l'emprise de la route et de celle des emprunts et des voies d'accès aux sites d'emprunts et carrières. Il s'agit donc de PAP dont le niveau de vie est fonction des activités essentielles que sont l'agriculture, l'élevage, le commerce et la transformation des produits agricoles.

La réinstallation concernera l'ensemble des occupants de l'emprise de la route en étude. Il s'agit là d'une catégorie de marchands informels, qui ne sauraient être concernés par la compensation. Pour le recensement des PAP et sans être exhaustif, les principales activités à mener sont :

- ✓ le recensement exhaustif des populations affectées ;
- ✓ l'aménagement des sites de réinstallation ;

¹ Voir Page 68, Tableau 4, Matrice d'éligibilité des compensations du Cadre Politique de Réinstallation des populations-MCA-Niger

- ✓ l'information des personnes affectées du calendrier global et détaillé de la réinstallation ; -
- ✓ la notification aux concernés sur les relégations et les droits des concernés ; -
- ✓ l'implication des organisations communautaires de base et des organisations socioprofessionnelles concernées ;
- ✓ l'exécution de la réinstallation ;
- ✓ le suivi-évaluation de la réinstallation.

Les terres agropastorales impactées sont présentées ainsi qu'il suit :

Causes d'expropriation	Type d'expropriation	Observations	Superficie (RN 35)
Sites d'emprunts	Permanente	Besoins de ces sites pour l'entretien et/ou la réhabilitation	117 ha
Emprise de tracé	Permanente	Après expropriation, il serait bien de garder ces emprises	91 ha
Aires de stationnement pour 120 sites (soit 122 m ² par aire de stationnement)	Permanente	Dans l'emprise du tracé	1,46 ha
Aire de la base-vie ² (2 base-vie de 2,5 ha chacune à Margou et à Falmey)	Permanente	Construction de structures permanentes ou assemblées sur des aires qui ne seront plus « agricoles »	5 ha
Déviation associée aux ouvrages (303 * 600m)	Temporaire à permanente	4 m d'emprise le long de la zone des travaux	18,18ha ha ³
Nouvelles déviations à créer	Temporaire à permanente	4 m de largeur	2,06 ha
Voies d'accès aux sites d'emprunts et carrières	Temporaire à permanente	4 m de largeur suivant le long de la distance d'accès	6,12 ha
Total des expropriations potentielles			240,82 ha

Les biens impactés (voir détail dans le document annexe portant sur les pertes potentiels d'actifs) sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2 : Liste provisoire des biens susceptibles d'être impactés

Localités	Biens impactés	Catégorie	Type	Nombres
Margou Bené	Maison en banco (1 pièce)	Habitat	Infrastructures	1
	Boutique en dur (1 pièce)	Place commerciale	Infrastructures	1
	Terrain station essence	Place commerciale	Terre	1
	Hangar en tôle	Place commerciale	Infrastructures	1
	Hangar en paille	Place commerciale	Infrastructures	1
	Poteau Nigelec	Concessionnaire	Concessionnaires	1
Sous total 1				6
Bélange	Hangars en pailles	Place commerciale	Infrastructures	15
	Boucher	Place commerciale	Infrastructures	1
	Tablier	Place commerciale	Infrastructures	1

² L'identification des sites de ces bases vies se fera en concert avec les autorités administratives et coutumières et les services techniques

³ Le consultant a considéré une moyenne de 150 m sur 4 m pour estimer la superficie nécessaire de toutes les déviations associées à la construction des ouvrages hydrauliques de la route pour mieux provisionner cette expropriation, étant entendu que le fait de compenser les uns des propriétaires peut susciter la revendication par les autres propriétaires concernés.

Localités	Biens impactés	Catégorie	Type	Nombres
Sous total 2				17
Gober Zarma	Clôture en paille	Place commerciale	Infrastructures	1
	Boutique en paille	Place commerciale	Infrastructures	1
Sous total 3				2
Bombey	Mûr en semi dur (50 ml)	Habitat	Infrastructures	1
	Clôture en paille	Habitat	Infrastructures	1
Sous total 4				2
Baché Zarma	Hangar en paille	Place commerciale	Infrastructures	6
Sous total 5				6
Tanko Sarey	Hangar en paille	Place commerciale	Infrastructures	2
Sous total 6				2
Falmey	Maison en banco	Habitat	Infrastructures	8
	Station essence (Ego)	Place commerciale	Infrastructures	1
	Boutiques semi dur	Place commerciale	Infrastructures	3
	Hangar paille	Place commerciale	Infrastructures	40
	Kiosques en tôle	Place commerciale	Infrastructures	3
	Pharmacie en semi dur	Place commerciale	Infrastructures	1
	Poteaux Nigelec	Concessionnaire	Infrastructures	4
Sous total 7				71
Saboula	Kiosques en tôle	Place commerciale	Infrastructures	2
Sous total 8				1
Albora Koira	Maison en banco	Habitat	Infrastructures	2
	Case en paille	Habitat	Infrastructures	1
	Hangar en paille	Place commerciale	Infrastructures	1
Sous total 9				4
Kotaki	Maison en banco	Habitat	Infrastructures	1
Sous total 10				1
Ouna	Boutiques en banco	Place commerciale	Infrastructures	4
	Hangars en tôle	Place commerciale	Infrastructures	5
	Hangars en paille	Place commerciale	Infrastructures	2
Sous total 11				11
Sya	Mûrs en banco (70 ml)	Habitat	Infrastructures	2
	Maison semi dur	Habitat	Infrastructures	1
	Maison en banco (2 pièces)	Habitat	Infrastructures	2
	Clôture en tiges	Habitat	Infrastructures	1
Sous total 13				6
Tanda	Mosquée en dur	BC	Infrastructures	1
	Mosquée en semi dur	BC	Infrastructures	1
	Maison en banco (2 pièces)	Habitat	Infrastructures	10
	Maison en banco (1 pièce)	Habitat	Infrastructures	2
	Boutiques en banco	Place commerciale	Infrastructures	41
	Mûrs en banco (60 ml)	Habitat	Infrastructures	4
	Mûrs en banco (50 ml)	Habitat	Infrastructures	1
	Hangar en tôle	Place commerciale	Infrastructures	1
	Boutique en dur	Place commerciale	Infrastructures	2
	Boutique en semi dur	Place commerciale	Infrastructures	5
	Hangars en paille	Place commerciale	Infrastructures	14

Localités	Biens impactés	Catégorie	Type	Nombres
	Poteaux Nigelec	Concessionnaire	Concessionnaires	6
	Jardin (bananiers)	Périmètre aménagé (pluviale ou maîtrise de l'eau)	Terre	50
	Cases	Habitat	Infrastructures	2
	Sous total 14			138
Gaya	Bloc hôtel Dendi (en dur)	Place commerciale	Infrastructures + terre	1
	Kiosques en tôles	Place commerciale	Infrastructures	21
	Hangar en paille	Place commerciale	Infrastructures	28
	Hangar en tôle (Mosquée) + grillage	BC	Infrastructures	1
	Mosquée en dur	BC	Infrastructures	1
	Télécentre	Place commerciale	Infrastructures	1
	Hangars en tôle (boutique)	Place commerciale	Infrastructures	10
	Poteaux Nigelec	Concessionnaire	Concessionnaires	6
	Poteaux Sonitel	Concessionnaire	Concessionnaires	4
	Regards SNEE	Concessionnaire	Concessionnaires	2
	Boutique en semi dur	Place commerciale	Infrastructures	1
	Panneau publicitaire Assusu	Panneau de publicité	Panneau	1
	Mûr en dur (jardin d'enfant tanda fondo)	Bien communautaire type privé	Infrastructures	1
	Boutiques en dur	Place commerciale	Infrastructures	3
	Maison en banco (2 pièces)	Habitat	Infrastructures	3
	Places commerciales (garages, bouchers, vente de bois ...)	Place commerciale	Infrastructures	14
	Sous total 15			98
	Total Général (sous total 1+2+3+4+5+6+7+8+9+10+11+12+13+14+15)			365

Il convient de noter que la libération de l'emprise du tracé mais aussi des zones connexes de servitudes doit être effective et pour ce faire, il faut qu'un PAR soit élaboré et validé puis mis en œuvre. Cette mise en œuvre doit être achevée quelques semaines avant le début des travaux d'aménagement et de réhabilitation de la RN 35. La remise du site du projet pour les travaux est matérialisée par un certificat de « libération » de la zone à l'Entrepreneur avant que ce dernier puisse débiter les travaux.

Tableau 3 : Indicateurs de suivi des activités de réinstallation involontaire

Périodes	Type d'opération	Indicateurs/paramètres de suivi	Type de données à collecter	Fréquence de collecte	Structures Responsables
Avant les travaux	Réinstallation générale	Préparation/ Participation	Acteurs impliqués Niveau de participation	Mensuel	
		Négociation d'indemnisation	Besoins en terre affectés Nombre de garages et ateliers d'artisans Nombre de bars et débits de boissons ; de cantine de vente ; de restaurants Nombre de pieds d'arbres détruits, avec âge (citronniers, bananier, palmiers à l'huile, Plante médicinale traditionnelle ; arbres d'ombrage ; Superficie de champs Nombre d'activités impactées Nature et montant des compensations PV d'accords signés	Mensuel	
		Processus de réinstallation	PAP impliquées PV d'accords signés Nombre PAP sensibilisés Type d'appui accordé Nombre PAP sensibilisés Type d'appui accordé	Mensuel	
		Résolution de tous les griefs légitimes	Nombre de plaintes Type de plaintes PV résolutions (accords) Montant des compensations sur plaintes	Mensuel	
		Satisfaction de la PAP	Nombre PAP sensibilisés Type d'appui accordé Niveau d'insertion et de reprise des activités	Mensuel	
	Réinstallation temporaire	Participation	Acteurs impliqués Niveau de participation	Mensuel	
		Relocalisation sans perte de vente	Nombre PAP sensibilisés Type d'appui accordé	Mensuel	
		Reprise d'ancien local sans perte de vente	Nombre PAP sensibilisés Type d'appui accordé Niveau de reprise des activités	Mensuel	
		Plaintes et leur résolution	Nombre de conflits Type de conflits	Mensuel	

Périodes	Type d'opération	Indicateurs/paramètres de suivi	Type de données à collecter	Fréquence de collecte	Structures Responsables
			PV résolutions (accords)		
		Satisfaction de la PAP	Nombre PAP sensibilisés Type d'appui accordé Niveau d'insertion et de reprise des activités	Mensuel	
Travaux	Prise en charge de préjudice occasionné pendant les travaux	Résolution de tous les griefs légitimes	Nombre de griefs Type de dommages PV d'accord-partie de résolution	Mensuel	
		Satisfaction de la PAP	Nombre PAP concernées Type d'appui accordé Niveau de satisfaction par grief occasionné	Mensuel	
Repli de chantier	Apurement des créances du personnel auprès des différents commerce au niveau local		Nombre de cas identifiés Nombre de cas traités Montant des créances traitées	Mensuel	
	Libération des droits légaux et conventionnels du personnel		Nombre de cas litigieux Nombre de cas résolus	Mensuel	
Après les travaux	Satisfaction des PAP post réinstallation	Réinsertion des PAP	Nombre PAP enquêtées par catégorie de bien affecté Niveau d'insertion et de reprise des activités	Mensuel	

Plan Spécifiques en matière de lutte contre la traite de personnes, le trafic illicite des migrants

Introduction

Les investigations faites lors de l'évaluation de la situation de la traite de personnes, du trafic illicite des migrants ont conclu en l'absence de ces pratiques dans les zones d'influence directe du projet. Ces conclusions sont fondées sur les résultats des consultations publiques, des entretiens et des entretiens directs avec les groupes cibles, les acteurs de la société civile impliqués dans la lutte contre ces pratiques et autres acteurs de la protection des femmes et particulièrement des enfants présents dans la zone du projet et les rapports des organisations de la société civile actives dans le domaine portant sur certaines parties de la zone du projet, des actuels judiciaires et autres agents d'application de la loi et l'exploitation des statistiques des services de la justice, de la police et des agences en charge de la lutte contre ces pratiques. Cependant, les organisations criminelles, pour étendre leurs activités criminelles exploitent toujours les failles des dispositifs juridiques et institutionnels, les lacunes et autres facteurs géographiques rendant difficile l'exercice normal et régulier par les pouvoirs des activités de contrôles visant à prévenir sinon à détecter et sanctionner ces agissements.

✓ Sur le risque de localisation du projet

Sur ce point il s'agit de mettre en œuvre des actions pour encadrer la mobilisation des organisations des jeunes de cette zone du projet et assurer la mise en œuvre scrupuleuse des dispositions pertinentes du code de travail relatives aux travailleurs migrants et des dispositions législatives et réglementaires sur l'entrée et le séjour des étrangers au Niger permettra de prévenir les abus et le recours à des travailleurs migrants pour l'exécution du projet. Il en est de même pour réduire le **risque** de l'exploitation du travail des enfants de moins de dix-huit (18) ans dans les entreprises de bâtiments et des travaux publics et les petites industries ou exploitations artisanales des carrières, de natron, du sel et autres matières y compris de l'exploitation de leur mendicité.

✓ Sur l'existence d'autres facteurs dans les collectivités qui pourraient faciliter la traite et les formes d'exploitations connexes.

Comme il a été relevé l'étude n'a pas mis en **exergue l'existence** d'autres facteurs dans les collectivités qui pourraient faciliter la traite de personnes et les formes d'exploitations connexes. Mais en ce domaine comme dans tous ceux qui sont concernés par le crime organisé, il n'existe pas de risque zéro. Pour contenir ces facteurs il est impérieux de sensibiliser et **éduquer les** populations, les structures de la société civiles et de renforcer les capacités des agents d'application de la loi et ceux en charge du contrôle du respect des dispositions du code de travail sur le recours à la main d'œuvre infantile pour prévenir les abus.

✓ Sur le risque lié à la mise en œuvre du projet

Les mesures qui sont proposées dans le cadre du plan d'actions spécifique sur le risque lié à la mise en œuvre du projet lorsqu'il est susceptible d'impliquer un nombre important de travailleurs migrants, en particulier d'un autre pays intègrent la concrétisation de l'engagement des jeunes à être impliqués dans les travaux de construction de la route du point de vue de la main d'œuvre d'une part. D'autre part le respect des dispositions du code de travail relatives aux travailleurs migrants et des textes portant sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers au Niger permettra de faire échec au recours abusif aux travailleurs migrants.

✓ Sur l'accroissement de la demande de relations sexuelles commerciales

Sur point dans le cadre du plan d'actions spécifique des actions de vulgarisation du cadre légal applicable à la migration régulière et irrégulière, à la traite de personnes ; au droit du travail et au trafic illicite des migrants ainsi que le renforcement des capacités des agents en charge de la mise en œuvre ce cadre y comprise des acteurs de la société civile, des leaders d'opinion et religieux constitueront seront entreprises dans toute la zone du projet.

✓ Sur les risques liés à la réinstallation

S'agissant des risques liés à la réinstallation, bien que cette question n'ait pas été débattue avec les groupes cibles en rapport avec la traite de personnes, il y a lieu de relever que sur ce tronçon l'on a relevé des emprises. L'évaluation de la situation a permis de relever que les personnes sur les terres desquelles des emprises seront faites recevront et jouiront de plein droit de l'indemnisation qui leur sera allouée pour raison d'expropriation pour cause d'utilité

publique. Ce qui veut dire que ces emprises ne risquent pas d'impliquer la perte de moyens de substance communautaires et/ou de changements significatifs au mode de vie communautaire qui présentent des risques de TIP. Il n'existe pas non plus dans cette zone des groupes marginalisés et par conséquent il n'existe pas de facteurs qui sont de nature à ajouter du risque au processus d'indemnisation en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique. Aussi, la traite n'existant pas dans cette zone, aucune de ses manifestations n'existent et par conséquent l'on ne saurait relever l'existence des facteurs pertinents par rapport à la traite communautaire. Les actions à entreprendre dans le cadre de ce plan d'actions porteront sur la sensibilisation des personnes ou groupes de personnes sur les domaines desquels il y a eu des emprises sur leur droit fondamental à l'indemnisation pour cause d'utilité publique sans aucune restriction par des séances d'entretiens publics.

✓ **Sur la marginalisation**

Il s'agira ici de procéder à des séances publiques de sensibilisation et d'information qui impliquent tous les acteurs aussi bien étatiques que ceux non étatiques pour empêcher la naissance des réflexes graigniers vecteurs de la marginalisation qui est source de toute sorte de violation des droits fondamentaux de la personne humaine.

✓ **Sur les catastrophes naturelles ou causées par l'homme**

Sur ce point, le plan d'actions spécifique sera axé sur la sensibilisation des groupes cibles pour mettre fin aux conflits communautaires et privilégier la saisine des juridictions pour le règlement de leurs différends d'une part et d'autre part sur le libre accès l'accès à la terre des propriétaires terriens expropriés pour cause d'utilité publique ou dont les terres ont subi des emprises sans restriction aucune fondée sur l'origine sociale ou ethnique et le sexe à l'indemnisation prévue par la loi.

✓ **Sur l'ampleur/ la nature de la migration dans la zone du projet**

S'agissant de l'ampleur/ la nature de la migration dans la zone du projet, dans le cadre du plan d'actions spécifique au regard du contexte sécuritaire de la zone, et compte tenu du fait que les données actuelles pourraient à n'en point douter évoluer il y a la nécessité de prendre des mesures préventives pour empêcher aux criminels et autres organisations criminelles, déjà présents de part et d'autre des deux sites d'importance pour l'humanité à savoir le Parc de W et le Site Ramsar du nom de la Convention Internationale qui le protège, de transformer la zone du projet en terrain fertile pour les crimes de tous genres. Ce qui implique de prendre des mesures préventives afin que le développement que connaîtra la zone du fait de la construction de la route ne soit pas hypothéqué par l'installation et le développement de la criminalité.

✓ **Sur les améliorations possibles du projet dans les infrastructures de transport ou un autre facteur susceptible d'entraîner une augmentation des migrations**

Compte tenu de l'évidence certaine que le projet comportera des améliorations dans les infrastructures de transport ou un autre facteur susceptible d'entraîner une augmentation des migrations il y a lieu d'intensifier les actions de sensibilisation et de renforcement des capacités de tous les acteurs afin d'éviter les abus des criminels et des organisations criminelles.

La possibilité que les véhicules du projet puissent être utilisés pour le transport des personnes victimes de la traite de personnes

Des actions de sensibilisation et formation doivent être entreprises à l'endroit des personnes en charge des véhicules sur les pratiques des traites de personnes et du trafic illicite des migrants. Ces personnes doivent aussi être informées sur le fait que l'utilisation quelle que soit sa forme de ces véhicules à des fins autres que celles de leurs objets spécifiés dans les clauses des engagements réciproques des parties est contraire auxdits engagements et induirait une sanction et veiller à ce que les consignes données aux chauffeurs soient respectées.

✓ **Sur la possibilité qu'un travailleur étranger soit nécessaire pour doter le projet**

Sur le premier point, il faut mener des actions tendant à la vulgarisation du cadre légal sur l'entrée et le séjour des étrangers au Niger c'est-à-dire de l'Ordonnance n° 81-40 du 29 octobre 1980 et de son Décret d'application n° 81-191/PCSM/MI/MAE/C du 29 octobre 1981 et du cadre juridique de la migration adopté applicable dans l'espace de la CEDEAO, les pratiques administratives prévoient la délivrance d'un permis de séjour CEDEAO pour une période

d'un an, renouvelable automatiquement

Il en est de même de la loi n° 2012-45 du 25 septembre 2012, portant Code du travail, constitue le texte base en matière des droits au travail reconnus aux étrangers immigrants.

Les actions proposées porteront sur la sensibilisation la population et les acteurs étatiques et non étatiques sur le phénomène de trafic illicite des migrants, le renforcement des capacités des agents d'application de la loi en matière de lutte contre le trafic illicite des migrants particulièrement sur la manière de conduire les enquêtes y relatives et des autorités de poursuites et judiciaires sur la conduite de ces enquêtes et le jugement des affaires de trafic illicite des migrants.

Groupes cibles : Populations de la zone du projet	Résultats attendus	Activités	Indicateurs des résultats	Structures responsables	Chronogramme de mise en œuvre	Coût
Sur le risque de localisation du projet	Les dispositions du code de travail de l'ordonnance sur l'entrée et le séjour des étrangers au Niger.	vulgariser les dispositions du code de travail et la législation sur le séjour et l'entrée des étrangers au Niger renforcer les capacités des agents en charge du contrôle de la législation du travail et de l'entrée et séjour des étrangers au Niger	les dispositions du code de travail sur le travail des enfants et des étrangers ainsi que celles de la loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers au Niger sont vulgarisées ; les capacités des agents en charge du contrôle de la mise en œuvre et du respect de ces législations sont renforcées	Ministère en charge de l'emploi et du travail ; ministère en charge de la sécurité et de l'intérieur, ministère en charge de la protection des femmes et des enfants, les acteurs de la société actifs dans la protection des enfants	Trois premiers mois de la mise en œuvre du projet	PM
Sur l'existence d'autres facteurs dans les collectivités qui pourraient faciliter la traite et les formes d'exploitations connexes.	Le recours à la main d'œuvre infantile et l'exploitation du travail des enfants est contrôlé, limité et mesurer	Mener de campagne de sensibilisation de tous les acteurs sur le caractère illégal du recours abusif au travail des enfants et à l'exploitation de leur travail ; Renforcer les capacités des agents en charge du contrôle et du respect de la législation du travail des enfants et l'exploitation de leur travail	le recours au travail des enfants est encadré en regard aux dispositions du code de travail ; le recours à l'exploitation du travail des enfants est contrôlé	Ministère en charge de l'emploi et du travail ; ministère en charge de la sécurité et de l'intérieur, ministère en charge de la protection des femmes et des enfants, les acteurs de la société actifs dans la protection des enfants	Sur une période de 2 ans correspondant à la période de mise en œuvre du plan d'action	PM
Sur le risque lié à la mise en œuvre du projet	Les travailleurs migrants impliqués dans la mise en œuvre du projet sont peu nombreux	Sensibiliser les entrepreneurs intervenant dans les activités du projet sur le respect des dispositions légales relatives au recours à la main d'œuvre étrangère ; Renforcer les capacités des	Les dispositions du code de travail et des lois sur l'entrée et le séjour des étrangers au Niger sont respectées L'inobservation de ces dispositions est sanctionnée par les autorités compétentes	Ministère en charge de l'emploi et du travail ; ministère en charge de la sécurité et de l'intérieur, ministère en charge de la protection des femmes et des enfants,	2 ans	PM

Groupes cibles : Populations de la zone du projet	Résultats attendus	Activités	Indicateurs des résultats	Structures responsables	Chronogramme de mise en œuvre	Coût
		agents en charge du respect de la législation du travail sur le recours à la main d'œuvre étrangère Appliquer les sanctions prévues par les textes en cas de leur inobervation		mijnistère de la justice les acteurs de la société actifs dans la protection des enfants		
Sur l'accroissement de la demande de relations sexuelles commerciales	Maitriser et limiter l'accroissement de la demande de relations sexuelles commerciales	Vulgariser les textes du code de travail, de la loi sur le trafic illicite des migrants, de l'ordonnance relative à la lutte contre la traite de personnes, l'ordonnance sur les conditions d'entrée et de séjour des étranger au Niger	Les textes pertinents sont vulgarisés et portés à la connaissance de tous les acteurs dans la zone du projet Les capacités agents en charge de la surveillance et de la mise en œuvre de ces textes ainsi que de la sanction de leur inobervation sont renforcées Les violations de l'inobervation de ces textes est sanctionnée	Ministère ne charge de l'emploi et du travail ; ministère en charge de la sécurité et de l'intérieur, ministère en charge de la protection des femmes et des enfants, les acteurs de la société actifs dans la protection des enfants	2 ans	PM
Sur les risques liés à la réinstallation	Les propriétaires expropriés ont droit à être indemnisés.	Sensibiliser les propriétaires expropriés sur leur droit à l'indemnisation	Les propriétaires expropriés ont eu accès à l'indemnisation pour cause d'utilité publique	Les ministères de la justice, du domaine, les autorités coutumières ; les leaders religieux, les organisations des femmes, les acteurs de la société civile	6mois	MP
Sur la marginalisation	Lutter contre la marginalisation dans toute la zone du projet	Mener des campagnes de sensibilisation pour lutter contre toute forme de marginalisation	Les facteurs et autres vecteurs de la marginalisation sont totalement éradiqués	Ministère de la justice , de la femme et de la protection de l'enfant, ministère de	6 mois	PM

Groupes cibles : Populations de la zone du projet	Résultats attendus	Activités	Indicateurs des résultats	Structures responsables	Chronogramme de mise en œuvre	Coût
				l'intérieur, les organisations de la société civile de promotion et de protection des droits humains y compris des droits des femmes et des enfants , les chefferies traditionnelles		
Sur les catastrophes naturelles ou causées par l'homme	Prendre des mesures pour lutter contre les catastrophes naturelles ou causées par l'homme	Mener des campagnes de sensibilisation des groupes cibles pour mettre fin aux conflits communautaires et privilégier la saisine des juridictions pour le règlement des différends	Les catastrophes naturelles ou causées par l'homme sont maîtrisées ou	Ministère de la justice , de la femme et de la protection de l'enfant, ministère de l'intérieur, les organisations de la société civile de promotion et de protection des droits humains y compris des droits des femmes et des enfants , les chefferies traditionnelles	24 mois	PM
Sur l'ampleur/ la nature de la migration dans la zone du projet	Prendre de mesures préventives afin que le développement que connaîtra la zone du fait de la construction de la route ne soit pas hypothéqué par l'installation et le développement	Renforcer les capacités des agents d'application de la loi Lutter efficacement contre la criminalité sous toutes ses formes et traduire les délinquants devant la justice	Les capacités des agents d'applications de la loi sont renforcées La criminalité organisée sous toutes ses formes est efficacement combattue et les trafiquants sont traduits devant les autorités judiciaires	Les services de la justice, de la police , de la douane, de la gendarmerie nationale et de la grade nationale	24 mois	PM

Groupe cibles : Populations de la zone du projet	Résultats attendus	Activités	Indicateurs des résultats	Structures responsables	Chronogramme de mise en œuvre	Coût
	de la criminalité					
Sur les améliorations possibles du projet dans les infrastructures de transport ou un autre facteur susceptible d'entraîner une augmentation des migrations	Prendre des dispositions pour que les améliorations dans les infrastructures de transport ou un autre facteur ne soient susceptibles d'entraîner une augmentation des migrations	Intensifier les campagnes de sensibilisation des groupes cibles et de sessions de renforcement des capacités de tous les acteurs afin d'éviter les abus des criminels et des organisations criminelles .	Les groupes cibles sont sensibilisés et les capacités de tous les acteurs sont renforcées pour lutter efficacement contre les criminels et les groupes et autres organisations criminelles	Les services de la justice, de la police , de la douane, de la gendarmerie nationale et de la grade nationale y compris des acteurs de la société	24 mois	PM
La possibilité que les véhicules du projet puissent être utilisés pour le transport des personnes victimes de la traite de personnes	Mener des actions de sensibilisation et de formation à l'endroit des personnes en charge des véhicules sur les pratiques de traite de personnes et du trafic illicite des migrants.	Les personnes en charge des véhicules intervenant dans la mise en œuvre du projet sont sensibilisées, informées sur les pratiques de traite de personnes et du trafic illicite des migrants. Ces personnes sont informées sur le fait que l'utilisation quelle que soit sa forme de ces véhicules à des fins autres que celles de leurs objets spécifiés dans les clauses des engagements réciproques des parties est contraire auxdits engagements et induirait une sanction et veiller à ce que les consignes données aux chauffeurs soient	Les véhicules impliqués dans la mise en œuvre du projet ne sont pas utilisés dans le transport des victimes de la traite de personnes et objet du trafic illicite des migrants ; Les quelques rares cas recensés ont fait l'objet de sanctions	Les services de la justice, de la police , de la douane, de la gendarmerie nationale et de la grade nationale, les entreprises et groupement d'entreprises travaillant dans le cadre du projet , la population cible y compris des acteurs de la société	24 mois	PM

Groupes cibles : Populations de la zone du projet	Résultats attendus	Activités	Indicateurs des résultats	Structures responsables	Chronogramme de mise en œuvre	Coût
		respectées.				

Plan Spécifiques en matière d'intégration du genre et l'inclusion sociale

Introduction :

Le présent document constitue définit la stratégie d'intégration du Genre et Inclusion Sociale le long du tracé de la RN35 (Mbargou-Gaya) et de la bretelle de Sambéra. Il prend en compte les préoccupations des différentes couches notamment les femmes, les jeunes, les personnes vivant avec un handicap entre autres.

Le genre et l'inclusion sociale constituant une problématique transversale, tous les intervenants du projet seront impliqués dans le processus d'élaboration, de validation et de mise en œuvre effective du Plan d'Intégration Genre et Inclusion Sociale. C'est pourquoi, le Consultant a l'exigence de mettre en œuvre une bonne stratégie d'intégration du genre et inclusion sociale.

I. Contexte et justification

L'approche intégrée du Genre et d'Inclusion Sociale est d'actualité dans plusieurs pays de la planète dont le Niger où les conditions socio-économiques des populations et en particulier les femmes, les jeunes, les handicapés, les filles mères célibataires sont souvent caractérisées par un contexte de pauvreté et de marginalisation. Les femmes et les jeunes du milieu rural sont les plus exclus des sphères décisionnelles et n'ont ni accès ni contrôle de certaines ressources comme le foncier.

A l'instar de beaucoup de pays en voie de développement, le Niger est également confronté à la difficulté d'une bonne insertion de sa population active, particulièrement les jeunes et les femmes. En effet, ils représentent plus de 60% et font face à de multiples défis : la prédominance de la pauvreté, l'exode rural, la forte déperdition scolaire, l'émigration, les travaux pénibles, etc. Les différentes transformations socioéconomiques ont davantage affaibli les femmes et les jeunes ruraux et accentué leur vulnérabilité. Analphabètes pour la plupart, sans qualification ni ressources productives, leur situation devient de plus en plus précaire et les conduit à l'exode et/ou l'immigration pour la recherche d'une vie modeste.

A cet effet, le MCC et le MCA Niger, convaincus de la situation de la pauvreté qui s'accroît de plus en plus, portent une attention particulière à la politique sociale et exigent les entrepreneurs à rendre beaucoup plus efficace cette vision d'intégration du Genre et Inclusion Sociale pour l'équilibre des rapports de forces et l'amélioration des conditions de vie des populations et plus particulièrement les couches vulnérables. Toujours est-il que la zone a ses réalités sociales comme partout ailleurs. Il est nécessaire voire obligatoire pour les entrepreneurs de s'adapter à la condition de vie des populations tout en apportant quelques soutiens aux besoins sociaux et en les impliquant dans tous les processus pour atténuer certains risques liés aux travaux. Ainsi pour une bonne prise en compte de la dimension genre et inclusion sociale dans le projet de réhabilitation de la RN35, il faut une bonne stratégie de communication et de sensibilisation. De ce fait, l'intégration genre et inclusion sociale cherche donc à assurer une répartition égale des opportunités, des ressources et des bénéfices entre les différents groupes de la population visée par le projet. Elle se fonde sur les relations femmes / hommes d'une même société et non plus sur les femmes en tant que groupe. L'approche Genre et inclusion sociale est centrée sur les forces sociales, économiques, politiques et culturelles qui déterminent la façon dont les hommes, les femmes, les jeunes et les couches vulnérables peuvent participer aux travaux du projet routier de la RN35, en bénéficier et contrôler ses ressources et ses activités. Elle consiste également à favoriser une prise de conscience et à introduire des stratégies et des outils pour l'égalité et l'inclusion sociale.

II. Rappel des facteurs de risques et solutions idoines à apporter

Il ressort des différentes investigations de terrain qu'il existe des facteurs de risques certains. Ces derniers peuvent alors entraver le projet dans sa mise en œuvre. Dans le même temps, les différents groupes rencontrés ont manifesté leur souhait de trouver des solutions de façon inclusive pour éviter que ces risques impactent négativement le projet.

a. Les facteurs de risques par rapport au projet de réhabilitation de la route

De nombreux facteurs de risques ont été identifiés par les populations, quelle que soit la catégorie concernée. Ces risques peuvent être identifiés aussi bien dans la phase de préparation, pendant la réalisation et au moment du repli.

Les risques liés à la phase de préparation

- Le déficit d'information des populations : Dans la phase de préparation, il est important que l'information puisse circuler de façon précise par l'entremise de canaux de communication efficaces et adaptés au contexte. Les réunions au niveau des villages permettent de rencontrer les représentants des différentes couches composant la population. Cependant, les hommes sont souvent plus nombreux et plus disponibles pour y participer. Ce qui emmène parfois que l'information n'arrive pas à destination de certaines femmes et de certains jeunes qui ne sont pas toujours invités dans les réunions. On peut aussi remarquer le fait que les jeunes femmes sont les plus marginalisées par rapport à l'accès à l'information. Beaucoup d'entre elles risquent de ne pas saisir les opportunités liées au projet par défaut d'information sur ce dernier.
- La non-implication des jeunes et des femmes dans la prise de décision : de façon globale et suite à nos entretiens, il ressort que les femmes et les jeunes disent souvent participer aux décisions qui sont prises au niveau de leurs communautés. Cependant, il est loisible de constater que ce qu'ils appellent participation aux prises de décision n'est qu'information sur ce que les hommes ont déjà décidé. Un semblant de démarche participative qui n'offre aucune possibilité d'influencer les décisions. Finalement, la non-implication des jeunes hommes et des jeunes femmes empêche que ces derniers ne sautent sur les opportunités réelles que peut présenter le projet pour eux.

Les risques liés à la mise en œuvre du projet

- Destruction des champs qui longent la route : Certains champs se trouvant sur l'emprise de la route vont certainement être affectés. Bien évidemment les propriétaires seront indemnisés. Cependant, il reste que c'est regrettable, même si les impactés savent que c'est pour l'intérêt commun qu'ils doivent céder ces portions de terre. Il ne faut pas oublier que la construction de la route nécessite aussi des déviations. L'utilisation de la latérite pour faire les déviations fait que ces parties ne seront plus utilisables pour les cultivateurs.
- Démolition de certaines maisons trop proches de l'emprise de la route est certes nécessaire mais elle draine elle aussi son lot de désolations en termes de pertes ou même de déplacements. De l'avis de certaines populations, l'indemnisation, quelle que soit son importance, ne saurait effacer la perte affective de leur habitation ou sa modification substantielle.
- La modification du parcours du bétail : il est apparu que tout au long du tracé de la RN35, le parcours du bétail est parallèle à la route. L'élargissement de cette dernière aura nécessairement des répercussions sur les parcours. Ce qui constitue l'un des plus grands désagréments que pourra causer la réhabilitation de la route
- Abatage d'arbres : Ils ont également signalé le problème d'élague et d'abatage des arbres qui et pour certains est synonyme de dégradation de la nature.
- L'augmentation de l'impact des eaux de ruissellement : avec l'élévation de la chaussée, les populations craignent la pénétration des eaux de ruissellement dans les maisons où elles causeront des dégâts énormes.
- L'impact négative sur la santé des populations : avec la poussière, les populations riveraines ainsi que les travailleurs seront plus exposés aux maladies pulmonaires.
- L'embauche locale : les populations locales, notamment les jeunes, nourrissent l'ambition de se faire embaucher dans le projet comme main-d'œuvre. Toutefois, il persiste le risque que certaines personnalités influentes dans la sphère politique s'accaparent de cette opportunité au détriment de la majorité des populations.

- La prolifération des maladies sexuellement transmissibles : l'installation d'un chantier s'accompagne d'un mouvement de travailleurs qui s'installent dans les communautés traversées par la route. Ce qui augmente les risques de maladies sexuellement transmissibles.

Les risques après les travaux

- Les risques d'accidents : après les travaux, les risques d'accidents seront énormes surtout avec les excès de vitesses dans des zones qui ne sont pas habituées à ça. Ce qui expose les populations (les enfants principalement) à des risques d'accidents.
- Contraintes liées à la traversée de la route ; risque de couper les relations entre les populations des villages traversés et séparés de part et d'autres ;
- Les risques liés à l'entretien de la route : la route Margou-Gaya sera une route très fréquentée, notamment avec les gros porteurs en provenance du Bénin. Ce qui augmente le risque de voir la route de se détériorer rapidement. Si un système d'entretien efficace n'est pas mis en place, la route risque de se dégrader très rapidement.

Malgré les craintes évoquées pour ces risques, la réhabilitation de la RN35 peut impacter positivement sur la vie des riverains.

b. Quelques solutions d'atténuation des risques liés au projet

Ce qui a été frappant lors des discussions avec les populations, c'est qu'elles ne maîtrisent pas bien l'ensemble des avantages qu'elles peuvent tirer du projet, ni les opportunités qui s'offrent à elles au moment de la mise en œuvre du projet. Cependant, elles ont été capables de citer quelques pistes pour atténuer les risques liés au projet de réhabilitation de la RN35. Il est donc évident pour elles que le projet pourra offrir plusieurs occasions pour améliorer les conditions de vie des populations. On peut en citer les suivantes :

A la phase de préparation

- L'information et la sensibilisation des populations : Pour que toutes les populations, quelles que soient les catégories, soient au même niveau d'information sur le projet, il est important de les informer le plus précisément possible sur le projet, ses objectifs, les impacts espérés et les risques à atténuer. Chaque catégorie pourra être touchée en fonction de son canal de communication préféré. En plus de l'information, les populations seront sensibilisées sur l'importance du projet, les avantages qu'il présente pour les populations et comment y participer, d'une manière ou d'une autre.
- La sensibilisation contre les MST et le VIH/SIDA : S'il n'est pas possible d'empêcher que les travailleurs dans le projet et les résidents des communautés entretiennent des relations sexuelles, il est important de les sensibiliser afin qu'ils prennent les précautions nécessaires pour ne pas prendre ni répandre le SIDA et les autres MST par la distribution de préservatifs et le dépistage, entre autres.

Au moment des travaux

- L'embauche locale : les hommes et les femmes, jeunes et moins jeunes espèrent trouver du travail au niveau du chantier. Ces emplois temporaires vont, à coup sûr, contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations.
- L'amélioration des conditions de vie des populations impactées : en plus des emplois créés directement par le projet, d'autres personnes, les femmes notamment, peuvent, à travers les activités génératrices de revenus, gagner de l'argent et le réinjecter au niveau de leur ménage, améliorant ainsi les conditions d'existence de ce dernier.
- L'amélioration des conditions de transport : dans une zone où les conditions de transport font défaut, le projet de réhabilitation ne peut qu'être bien accueilli. En effet, les populations verront une amélioration du temps de voyage et le développement de moyens de transport plus modernes. Le

transport des biens et des personnes, des productions agricoles comme des produits tirés de l'élevage sera plus simple et moins fatigant. Il en sera de même pour les urgences sanitaires avec les évacuations de malades.

- Le développement du commerce dans la zone : avec la multiplication des flux de transport les populations, les femmes pourront surtout développer le petit commerce et la restauration afin diversifier leurs sources de revenus.
- Le recasement des personnes affectées par le projet : il s'agit de procéder à une indemnisation juste et équitable avec un accompagnement social favorable
- La mise en place d'une signalisation adéquate : pour aider les populations à se déplacer en toute sécurité, il est attendu qu'une bonne signalisation soit mise en place, qu'elle soit très visible et que les populations soient sensibilisées à cette dernière.
- La mise en place des ralentisseurs : au niveau de chaque village, à l'entrée, au milieu et à la sortie et devant les infrastructures scolaires et sanitaires situées en bordure de route, il est prôné que des ralentisseurs soient érigés.
- L'arrosage en permanence des zones de travaux et de déviation : pour atténuer les envols de poussières pouvant impacter négativement la santé des populations

Après les travaux

- La mise en place de comités d'entretien : le long de la route, des comités d'entretien doit être mis en place pour garder la route en l'état. Ça peut être sous forme de brigades de cantonnement ou être confié à une régie dont l'entretien des routes est le métier.

III. Stratégies d'intégration du genre et inclusion sociale

Il s'agit d'intégrer dans le projet, le Genre et l'Inclusion Sociale à travers le PIGIS pour avoir de façon claire et dynamique tout au long du projet de la réhabilitation de la RN35, une prise en compte des préoccupations sociales et du Genre à travers une approche participative et inclusive des populations bénéficiaires dans leur ensemble : hommes, femmes, jeunes, groupes vulnérables. L'intégration Genre et Inclusion Sociale a pour but de renforcer la génération de revenus des différents membres du ménage et accroître leur bien-être. Les actions prévues dans le PIGIS permettront de renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes pour ce qui est de l'accès aux ressources et des opportunités et de bénéficier des retombées du projet (accès aux services, aux marchés, à l'eau, au foncier et le développement des AGR). Eu égard à cela, le MCA-Niger a commis des consultants qui s'occupent de la mise en œuvre du projet routier avec comme objectifs spécifiques pour ce qui est du genre et de l'inclusion sociale :

- De prendre en compte les besoins spécifiques des femmes et des personnes vulnérables autour des axes routiers qui impliquent leur sécurité et leur bien-être (accotements nécessaires, zone d'implantation pour les activités commerciales, zones de repos, zone de passage des handicapés..., rampes ou voies de passage pour l'accès dans des zones de haut remblais et la communication des populations dont le village est coupé en deux par la route) ;
- De prendre en compte les préoccupations spécifiques des hommes et des femmes dans les marchés autour des routes : abris, besoins en toilettes, mesures d'hygiène, emplacement des étalages et des magasins ou locaux de stockage des produits ;
- De faciliter l'accompagnement du projet par des ONGs et organisations communautaires de base qui souhaiteraient s'activer sur d'autres préoccupations (éducation, santé, gestion des conflits...) ;
- De promouvoir l'accès des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables (handicapés, personnes déplacées, etc.) aux emplois générateurs de revenus pendant les phases de travaux à travers une politique volontariste de les recruter dans les chantiers pour des activités qui pourraient leur convenir

(restauration, nettoyage, surveillance et autres) selon une approche qui ne privilégie pas seulement les hommes.

- Appui à la formation et au renforcement des capacités des femmes et des jeunes sur différents thèmes de développement comme le plaidoyer pour l'autonomisation des femmes et des jeunes dans la zone du projet.
- Appui en petits matériels et équipements collectifs des femmes et des jeunes des villages traversés par le projet

5. Plan d'Actions pour l'Intégration Genre et Inclusion Sociale

Le projet de réhabilitation de la RN35 Margou-Gaya compte, à travers des mesures d'atténuation des impacts négatifs, de bonification et d'accompagnement, appuyer les populations en tenant compte de l'intégration de la dimension Genre et Inclusion (femmes, hommes, jeunes et personnes en situation de handicap) dans leurs différents secteurs d'activités en appliquant des principes pour améliorer leurs conditions de vie et la réduction de la pauvreté comme exigée par le bailleur dans sa politique. Ces principes sont les aspects transversaux à prendre en compte notamment (i) la justice, l'équité et le respect des droits de la personne humaine ; (ii) la garantie d'un mieux-être de tous et de toutes sans distinction aucune. De ce fait, un certain nombre des mesures d'ordre générale et d'actions est identifié pour la mise en œuvre de ce volet.

5.1. Mesures d'ordre générale à mener

Dans le respect de la politique de la MCC sur l'inclusion sociale les mesures suivantes pourraient être de rigueur :

- S'assurer de l'inclusion des femmes et des personnes vulnérables lors des activités de recensement des PAP en appliquant des approches participatives qui tiennent compte des contraintes liées à la mobilité et à la disponibilité des PAP hommes, femmes et jeunes, à la charge de travail (calendrier journalier et calendrier agricole), aux pratiques usuelles (marchés, vendredi, etc.) ;
- Informer/sensibiliser en particulier les acteurs (hommes, femmes et jeunes) de petit commerce sur la nécessité de libération de l'emprise dès la déclaration d'utilité publique ;
- S'assurer que le mécanisme de gestion des plaintes élaboré est accessible et bien compris par les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables dès la déclaration d'utilité publique ;
- Identifier les personnes vulnérables et s'assurer de l'inclusion sociale et intégration des femmes et jeunes dès la déclaration d'utilité publique ;
- Veiller à la prise en compte de l'inclusion et la participation active des femmes, des autres groupes vulnérables ou marginalisés dans les dialogues, les prises de décision et le processus de négociation ;
- Assurer le respect de l'équité et de la justice dans les actions de réinstallations dans le suivi et le contrôle de la mise en œuvre du PAR ;
- Impliquer les populations et les personnes affectées (PAP hommes et femmes) dans la mise en œuvre et le suivi des activités du projet depuis la conception (consultations publiques) jusqu'à la fin du projet.

5.2. Actions spécifique à mener pour accompagner les populations riveraines

Plusieurs actions peuvent être identifiées pour permettre aux populations de tirer profit du projet tout en veillant à ce que les couches vulnérables y trouvent, elles aussi, leur compte.

1. **Concernant l'embauche locale :** Mettre en place une base de données au niveau des préfectures pour recenser l'ensemble des personnes voulant travailler dans le cadre du projet de réhabilitation de la RN35. Les listes ouvertes permettront d'avoir des informations sur les candidats (nom et prénom, adresse, âge, sexe, qualifications, type d'emploi recherché, expériences dans ce domaine, etc.). La liste dressée pourra servir à l'entreprise chargée de mettre en œuvre le projet de procéder au recrutement local sur la base d'une liste où tous les candidats auront la même chance d'être recrutés. Il est cependant important de préciser que les candidatures des femmes sont privilégiées de même que celles des

personnes en situation de handicap.

2. **Concernant les GPF, les associations de jeunes et de personnes en situation de handicap :** A ce niveau, deux actions vont être menées. La première est un recensement de l'ensemble des structures de jeunes, de femmes ou de personnes en situation de handicap pour voir qui fait quoi, qui représente quoi en termes de nombre etc. il s'agit aussi de vérifier l'état de ces organisations pour voir si elles fonctionnent toujours, leurs atouts, leurs difficultés, leurs aspirations, etc. l'analyse des organisations existantes pourra permettre de voir quelles sont celles d'entre elles qui font la même chose et celles qui font des activités plus spécifiques. Ce premier travail pourra permettre un classement et une catégorisation des organisations recensées. C'est alors seulement que le programme de renforcement de capacités des organisations pourra être finalisé. On peut cependant, pour avoir recueilli un ensemble de données sur le terrain, avancer quelques thématiques qui vont, à coup sûr, intégrer le programme de renforcement de capacités. Il s'agit de :

- ✓ La gestion organisationnelle
- ✓ La gestion financière
- ✓ L'entrepreneuriat
- ✓ La transformation des produits locaux pour la commercialisation
- ✓ L'embouche bovine et ovine
- ✓ L'aviculture,
- ✓ Plaidoyer en négociation et management associatif

3. **Concernant l'appui aux services sociaux de base :** Une ensemble d'actions peuvent être menées, notamment :

- ✓ Construction de puits ou mini-forages solaires (avec des branchements sociaux) pour l'accès facile à l'eau des femmes
- ✓ Construction ou réhabilitation de structures scolaires et sanitaires
- ✓ Construction de centres pour les personnes en situation de handicap
- ✓ Equipements de structures sanitaires et éducatives

4. **Pour ce qui est de l'allègement de la pénibilité du travail des femmes**

- ✓ Dotation de matériel de transformation des produits locaux
- ✓ Dotation des moulins à mil aux GPF
- ✓ Dotation des machines batteuses pour soulager les femmes des travaux **pénibles de battage**

5. **Concernant les activités génératrices de revenus pour les couches vulnérables**

- ✓ Aménagement de périmètres maraichers
- ✓ Embouche et élevage naisseur
- ✓ Dotation de véhicules pouvant transporter des voyages entre Mbargou et Gaya
- ✓ Aménagement d'aires de garage au niveau des grandes agglomérations et mise en place d'un commerce (cantines, boutiques, restaurants, etc.)
- ✓ Constructions de magasins de stockage des produits agricoles
- ✓ Financement des associations de handicapés pour qu'elles mènent des activités génératrices de revenus

- ✓ Construction de deux centres pour les personnes en situation de handicap (1 à Birni et un autre à Gaya).

6. Concernant la sensibilisation

- ✓ Organisation des campagnes de sensibilisation sur le projet
- ✓ Organisation de campagnes de sensibilisation sur le VIH/SIDA
- ✓ Organisation de campagnes de sensibilisation sur l'embauche locale
- ✓ Sensibilisation sur la sécurité routière des populations riveraines
- ✓ Sensibilisation sur les aspects liés à l'environnement
- ✓ Mettre en place un dispositif de gestion des plaintes et réclamation.

5.3. Estimations budgétaire de quelques actions

Phase	Activités	Objectifs	Responsables associés	Indicateurs	Budget
Phase préparatoire	Sensibilisation sur le projet Sensibilisation des populations sur les MST	Informers l'ensemble des populations sur le projet Sensibiliser les populations sur les MST	Entreprise Mission de contrôle Autorité administrative Services techniques concernés Populations	Nombre de séances de sensibilisation Nombre de personnes touchées désagrégué par sexe Nombre de personnes dépistées Nombre de cas de MST Nombre de préservatifs distribués	PM
	Renforcement des capacités des bénéficiaires	Former les leaders d'organisation à la gestion	Entreprise Mission de contrôle Services techniques Populations	Nombre de modules déroulés Nombre de personnes formées désagrégué en sexe	PM
	Appui à l'accès à l'eau potable	Permettre l'accès à l'eau potable des populations	Entreprise Mission de contrôle Services techniques Populations Mairie	Nombre de ménages impactés	PM
	Installation de périmètres maraichers	Appuyer les jeunes et les femmes à développer des AGR	Entreprise Mission de contrôle Services techniques	Nombre de périmètres installés Nombre de personnes employées dans les	PM

Phase	Activités	Objectifs	Responsables associés	Indicateurs	Budget
Phase de mise en œuvre			Populations Mairie	périmètres Chiffres d'affaires pour chaque périmètre	
	Construction d'un magasin de stockage	Conserver les produits maraîchers dans les meilleures conditions	Entreprise Mission de contrôle Services techniques Producteurs	Capacité de stockage du magasin	PM
	Embouche bovine et élevage naisseur	Aider les femmes à développer une AGR	Entreprise Mission de contrôle Services techniques Groupements féminins		PM
	Moulins à mil	Alléger le travail des femmes	Entreprise Mission de contrôle Services techniques Groupements féminins	Nombre de moulins installés Nombre d'emplois créés	PM
	Financement de deux unités de transport commun	Appuyer les jeunes afin qu'ils assurent le transport le long du tronçon	Entreprise Mission de contrôle Services techniques Groupements de jeunes	Nombre de jeunes qui travaillent dans les unités Nombre de personnes transportées par jour Chiffres d'affaires	PM

6. Mécanisme de suivi des activités relatives au Genre et Inclusion Sociale

Des fiches seront conçues pour le suivi des actions relatives à l'intégration de la dimension genre dans tous le processus du projet. La collecte des informations sera faite sur la base de ces fiches renseignant sur le nombre de séances de sensibilisations et d'informations organisées par sexe et par âge, l'occurrence des problèmes liés au Genre, aux violences faites aux femmes, le taux de résolution des plaintes, les actions en appui réalisées et les délais etc....

- Visites de chantiers
- PV de séances de sensibilisation
- Fiche de quart d'heure pour les employés du chantier
- Listes de présences et Photos illustratives
- Nombre de doléances enregistrées et traitées
- Fiche d'emploi (nombre d'emploi générés par mois selon le sexe et la catégorie)

- Liste des actions réalisées dans le cadre de l'accompagnement par mois et par catégorie de bénéficiaire
- Rapports mensuels activités Genre et Inclusion Sociale

7. Les indicateurs de performances relatives aux actions Genre et Inclusion Sociale

- Nombre de séance de sensibilisation et d'informations organisées sur les aspects Genre et Inclusion Sociale et VIH/SIDA et de personnes ciblées par sexe
- Le nombre de séances de sensibilisation et d'information organisées sur les aspects environnement, hygiène, santé et sécurité (hommes, femmes, jeunes)
- Nombre des personnes inscrites sur les listes destinées à l'embauche locale et leur répartition par localité, par sexe et par âge ;
- Nombre d'emplois locaux générés par le projet et par mois désagregés selon le sexe, le niveau de qualification, le salaire, etc.
- Nombre de sessions de formation réalisées
- Nombre de participants pour chaque session de formation (désagregé selon le sexe)
- Nombre de conflits entre ouvriers et population : spécifier homme ou femme
- Nombre de microprojets financés par le projet
- Nombre de bénéficiaires pour chaque microprojet (désagregé selon le sexe).

Plan Spécifique en matière de gestion des déchets

Plusieurs déchets sont susceptibles d'être produits sur le chantier de réhabilitation et d'aménagement de la RRS. Ceux-ci peuvent être inertes, biodégradables, combustibles, non combustibles ou toxiques.

Les déchets inertes sont constitués par le ciment, les gravats, les chutes de béton. Ceux biodégradables sont constitués par les aliments, les végétaux issus de l'abattage et du dessouchage des arbres situés dans l'emprise. Les déchets combustibles sont issus du papier, du bois, des emballages (sacs de ciment, cartons, etc.). Les déchets non combustibles comprennent les pneus, les plastiques et les métaux (ferraille, clous, etc.).

Les déchets toxiques quant à eux sont représentés par les peintures, les huiles, les batteries, les lubrifiants

Les activités de gestion de ces déchets sont décrites ainsi qu'il suit :

La gestion des déchets inertes (gravats et chutes de béton) sera réalisée par centrale ;

Les déchets biodégradables et les déchets combustibles seront stockés dans une fosse et brûlés.

Les déchets non combustibles seront stockés dans un lieu défini par l'Ingénieur Environnement et l'aire de stockage sera balisée et bien entretenu ;

Les huiles usagées seront stockées et protégées dans des récipients adaptés. L'entreprise devra être en relation avec une société de recyclage des huiles usées ;

Les batteries contenant du plomb feront l'objet d'un traitement particulier. Leur enlèvement devra être confié à des repreneurs qui les réexportent selon la convention de BALE sur les déchets dangereux dans des pays comme l'Inde.

Les différents stocks sont signalés par un panneau identifiant le type de déchets. La gestion d'ensemble de ces déchets peut être organisée comme dans le tableau suivant ;

Tableau 4 : Plan de gestion des déchets

Nature des déchets	Mode et lieu de stockage	Mode d'élimination	Mode de contrôle
Huiles – lubrifiantes, carburants, graisses.	Maintenance préventive pour éviter les fuites, Récupération dans des fûts étanches, Stockage à la base – vie.	récupération par une société habilitée de recyclage des huiles de vidange.	Fiche de suivi des engins et véhicules par la maintenance (vidange).
Pneus – batteries – filtres à huile et à gasoil –diverses pièces usagées après réparation.	Récupération et stockage dans des containers au niveau de la base.	Repli et remise à des repreneurs et recycleurs potentiels.	Fiches de contrôle de la maintenance du matériel.
Produits d'abattage.	Mis en stère sur site de la centrale pour le bois de feu et en rondins pour le bois de service et d'œuvre.	Utilisation par l'entreprise pour certains besoins du chantier (étais – fascines – etc.), Mise à disposition des collectivités en concertation avec le service forestier du ressort territorial.	Fiches de contrôle Rapport/PV du service forestier.

En cas de non-respect des dispositions définies, une fiche de non-conformité ou d'écart sera formalisée et un traitement approprié apporté.

Plan Spécifique en matière de réduction des incidences dues aux accidents de circulation

En phase de construction

Gestion de la circulation sur le chantier des travaux

L'organisation de la circulation sur chantier pendant l'exécution des travaux est nécessaire pour gérer les flux assurer la sécurité entre les véhicules (transport de matériaux, véhicules de service, d'accompagnement, de livraison et de secours), le trafic existant et les personnes se déplaçant à pieds (encadrement, personnels d'exécution et de maintenance)

Tableau 5:Points sensibles-circulation sur chantier

Etape	Matériels nécessaires	Risques inhérents	Moyens de maîtrise
Exécution des travaux et Circulation sur chantier	Engins de chantier	Manœuvres, Perturbation du trafic, Collusion entre engins, Collusions (engins, camions, véhicules légers, usagers de la route, piétons, animaux divagants domestiques ou sauvages et/ou transhumants) Déversements accidentels - huiles et graisses,	Définir et organiser les flux de circulation Interdire le dépassement des engins et des véhicules de transports de matériaux, S'assurer que tous les véhicules et engins roulent avec les feux de croisement, gyrophares et bip recul pour les engins, Limiter le nombre de personnel à pied et interdire l'accès au chantier à toute personne extérieure, Signaler et baliser toute intervention,

		hydrocarbure) Bruit et vibrations enlisements de véhicule des usagers	S'assurer que tous les intervenants surtout les intervenants à pied sont équipés de vêtement de haute visibilité ; Toujours sensibiliser le personnel intervenant,
	Véhicules (camions de transport de matériaux, camions citernes ; véhicules légers).	Manœuvres Perturbation du trafic, Projection d'eau, Perte d'adhérence des véhicules Collusions (engins, camions, véhicules légers, usagers de la route, véhicules légers, usagers de la route, piétons, animaux divagants domestiques ou sauvages et/ou transhumants) Déversements accidentels huiles-graisses, hydrocarbure matériaux de chantier) Domage matériel dû aux jets de projectiles liés à la circulation des camions (Ex. sur les véhicules des usagers de la route en croisement avec les camions de chantier) l'augmentation de l'émission de poussière	S'assurer d'une bonne organisation des secours (accessibilités, formation du personnel, mise à disposition de boîte de premiers secours) Limiter les vitesses de circulation des véhicules sur chantier à 30km/et sensibiliser les chauffeurs sur les vitesses autorisées, Arrosage quotidien de la chaussée et des déviations au moins deux fois par jour, Définir les voies de circulation avec une bonne signalisation, Respecter les entretiens périodiques des engins, camions et véhicules léger (bien sensibiliser le personnel conducteur d'engin ; chauffeur et responsable du matériel), Equiper les engins et camion de kit anti polluant, Respecter l'arrimage des chargements de matériaux (ex. latérite) des camions avec un bon bâchage.

Source : Consultant – Décembre 2018

Par ailleurs, les points suivants qui sont très sensibles seront tenus en priorité :

L'individuation des points sensibles.

Le respect des normes géométriques (virages, pentes, distances de visibilité, d'arrêt...).

Les mesures d'information aux usagers (signalisation verticale).

Les mesures pour le contrôle de la vitesse (ralentisseurs et panneaux pour la limite de vitesse.

Extraction de matériaux et mise en œuvre des remblais

Cette partie concerne l'approvisionnement en matériau depuis les emprunts et la mise en forme du terrain afin de respecter les différents profils définis dans le cadre du projet mais aussi de réaliser des purges en cas de besoin.

Cette partie peut exposer les salariés à des poussières de différentes natures en plus des accidents.

Tableau 6:Points sensibles – Mise en œuvre des remblais.

Etape	Matériels nécessaires	Risques inhérents	Moyens de maitrise
Extraction de matériaux et mise en œuvre des remblais	Engins de chantier	Présence de cavités, Renversement, Collusions (entre engins ; camion ; VL ; travailleurs) ; Emanation de poussière	Définir et organiser les rotations des engins et des véhicules, S'assurer que tous les véhicules et engin roulent avec les feux de croisement, gyrophares et bip recul pour les engins, Limiter le nombre de personnel à pied et interdire l'accès au chantier à toute personne extérieure,
	Véhicules de transports (camions, Véhicules Légers)	Accidents de circulation sur chantier ; Accidents de circulation sur route, Renversement lors du bennage Collusions Emanation de poussière Véhicules légers, usagers de la route, piétons, animaux divagants (domestiques ou sauvages et/ou transhumants) Déversements accidentels (huiles et graisses, hydrocarbure matériaux de chantier) Dommages matériels dus aux jets de projectiles liés à la circulation des camions (Ex. sur les véhicules des usagers de la route en croisement avec les camions de chantier)	Signaler et baliser toute intervention, S'assurer que tous les intervenants surtout les intervenants à pied sont équipés de vêtements de haute visibilité ; Toujours sensibiliser le personnel intervenant, S'assurer d'une bonne organisation des secours (accessibilités, formation du personnel, mise à disposition de boîte de premiers secours) Limiter les vitesses de circulation des engins et véhicules, Garder une distance de sécurité autour des bennes et benner avec prudence en s'assurant de la bonne descente des matériaux. Limiter les vitesses de circulation des véhicules sur chantier à 30km/h et sensibiliser les chauffeurs sur les vitesses autorisées, Arrosage quotidien de la chaussée et des déviations au moins deux fois par jour, Définir les voies de circulation avec une bonne signalisation, Respecter les entretiens périodiques des engins, camions et véhicules légers, bien sensibiliser le personnel conducteur d'engin ; chauffeur et responsable du matériel, Equiper les engins et camion de kit anti polluant, Respecter l'arrimage des chargements de matériaux (ex. latérite) des camions avec un bon bâchage.

Source : Consultant – Décembre 2018

En phase d'exploitation de la route réhabilitée

Durant cette phase les accidents de circulation dus au trafic constituent le risque majeur ; les mesures suivantes

devront être mises en œuvre pour limiter les risques d'accidents de circulation :

- Le renforcement de la signalisation avec respect de normes de signalisation routière d'entrée dans les villes et villages ;
- L'aménagement de voies de stationnement et d'arrêt le long de la route par élargissement des accotements à l'intérieur des agglomérations dûment signalés ;
- La clôture des écoles situées à moins de 50 m de la route pour assurer la sécurité des enfants ;
- L'implantation de ralentisseurs avec une signalisation adéquate au niveau des villes ; villages ; écoles ; traversée etc.
- Mise en place des glissières de sécurité pour les remblais d'hauteur supérieur à 3 m et pour les ouvrages de drainage supérieur ou égale à 2 m d'hauteur
- Mise en place de la signalisation adéquate pour les zones sensibles : remblais d'hauteur élevée, zones de rizières ? présence de radiers submersible, etc.
- La création des rampes d'accès pour les bétails pour maîtriser le croisement de la route, avec signalisation spécifique
- La signalisation des endroits de passage des animaux sauvages et domestiques ;
- La sensibilisation des villageois (par des panneaux et des campagnes) aux dangers de la route, surtout les piétons pour qu'ils utilisent le plus possible les accotements et les trottoirs et le cas échéant pour qu'ils circulent dans le sens inverse des véhicules pour éviter les accidents ;
- Renforcer la sensibilisation sur les risques liés à la divagation des animaux domestiques.
- Insister sur le balisage des couloirs de transhumance et la signalisation de leur croisement avec la route.
- Bien identifier les accès vers les marchés, (stationnement de véhicules de transport en commun, structures de santé etc... avec une signalisation adéquate et même si nécessaire l'implantation de ralentisseurs de part et d'autre de ces accès.

Les Points Sensibles

En ce qui concerne la sécurité, les points sensibles sont :

- Les traversées urbaines ;
- Les carrefours ;
- Les zones particulières (hauts remblais, rizières...)
- Les postes de péage ;
- Les école, marches, et CSI ;
- Les ouvrages hydrauliques ;
- Les zones de déclivité ;
- Les zones de succession de virage ;
- Les chantiers et les déviations temporaires pendant les travaux.

Les traversées urbaines

Le tracé de la RN35 traverse un total de 49 villages, par contre la RR de Sambéra traverse 7 villages. Les listes des traversés pour chaque route sont reportées ci-dessous :

Tableau 7: Liste des traversées des villages de la RN 35.

Du PK	Au PK	L	Village	Communes	Départements
0+000	1+725	1725	Gaya	Gaya	Gaya
15+212	15+529	317	Kouka Mailamba		
18+152	20+450	2298	Tanda	Tanda	
28+410	28+628	218	Zantury Bangu		
33+039	33+881	842	Sia		
37+200	37+700	500	Garabado		
38+150	38+650	500	Sanke Maikassoua	Sambera	Dosso

Du PK	Au PK	L	Village	Communes	Départements
39+375	39+600	225	Sanke Dagadaga		
41+781	41+970	189	Kovaratagui		
50+526	51+250	724	Ouna		
52+574	52+756	182	Kouratagui		
62+020	62+671	651	Koulou		
63+777	64+629	851	Auguste Kouara		
64+875	65+097	221	Kounkouroutou Koira		
68+591	69+111	520	Dogari Sanke		
72+671	72+994	323	Dogo Senke		
76+775	77+050	276	Guillaye Sanke		
79+454	79+728	274	Hainikoya Kouara		
83+297	83+781	484	Banizoumbou Koyzeido		
84+380	85+004	624	Missira		
86+670	87+039	369	Kombougoni Koira	Falmey	Falmey
89+310	90+375	1066	Falalley		
92+472	93+510	1038	Djambou		
97+857	98+276	419	Banikaina Tourokirey		
101+447	103+031	1584	Kotaki		
105+801	106+093	292	Hayrati Alfafari		
108+145	108+972	827	Sey Kouara		
111+008	112+266	1257	Saboula	Guiladjé	
114+514	115+497	983	Koudie		
119+967	124+725	4758	Falmey	Falmey	
126+848	127+328	480	Kantioga Zarma		
129+367	129+825	458	Kantioga Peulh		
130+479	131+364	885	Tonkosarey		
132+024	132+428	404	Tongosare		
136+588	139+044	2457	Beylande Zarma		
141+862	142+325	463	Tchammadarassalame		Fabidji
145+263	146+151	888	Bassi Zarma		
149+806	150+045	238	Rodji		
150+212	151+357	1145	Sirakatou		
153+119	153+438	320	Bomboni		
156+458	157+813	1355	Fabidji		
160+280	160+710	429	Brinel Ibrahim		
162+983	163+709	726	Goberi	Birni N'Gaouré	
164+430	164+550	120	Tassiel		
164+700	164+900	200	Doulaga		
164+900	165+323	423	Goberi Zarma		
166+170	168+886	2717	Doalaga Peulh		
170+759	171+141	382	Koran kasa peulh		
171+834	172+251	417	Koran kasa Zarma		
176+400	176+675	275	Gorou Banda		
179+150	179+418	268	Margou Bené		

Source : Consultant – Décembre 2018

Tableau 8: Liste des traversées des villages de la RR de Sambera.

Du PK	Au PK	L	Villages	Communes	Départements
0+000	0+100	100	Guitodo	Golley	Dosso
3+760	4+626	866	Birni Tombo		
6+615	7+338	723	Bossou Koira		
9+716	10+108	392	Lumfari Koira		
16+707	17+592	884	Kobeti Tanda	Sambera	
27+136	28+655	1519	Sambera Zeino		
31+934	32+840	905	Sambera Alfa		

Source : Consultant – Décembre 2018

Les embranchements et les carrefours

Le long du tracé de la RN35, 112 embranchements à aménager ont été prévus au total. Pour ce qui concerne les carrefours, on a prévu 2 : au croisement avec la route de Sambera et à la fin du tracé à Margou (croisement RN1).

Les principales mesures de réduction des incidences dues aux accidents de circulation consistent en plusieurs activités selon les phases de réalisation du projet. Elles visent à assurer la sécurité des usagers, des riverains et des travailleurs des entreprises. Les principales mesures dont les coûts sont inclus au marché sont :

- Le recrutement et la mise en service d'une cellule HSE par l'entreprise ;
- La mise en place de la signalisation verticale temporaire durant les travaux ;
- La mise en place de la signalisation verticale permanente après les travaux ;
- La confection et l'utilisation de balises (durant les travaux) et de panneaux permanent aux traversées des localités et au niveau des infrastructures et équipements communautaires ou sociaux ;
- La mise en place d'une équipe conséquente de signaleurs, membres de l'équipe HSE de l'entreprise qui ont une parfaite maîtrise de la circulation routière, du plan de circulation adopté, de la signalisation et de la sécurité routière.

Par ailleurs, une campagne d'IEC spécifique devra être réalisée dès la DUP pour informer/sensibiliser les populations riveraines sur l'importance de la sécurité routière.

La mise en œuvre de ces activités d'IEC nécessitent

- Le recrutement de l'équipe d'IEC composé d'un Expert sécurité routière, Coordonnateur de la campagne ; d'un sociologue ou anthropologue et d'animateurs durant deux (2) mois
- L'achat et l'utilisation de kits appropriés pour une meilleure communication aux populations et au personnel de chantier
- L'organisation des réunions dans les villages à raison de deux réunions par localité

Les coûts de mise en œuvre de ce plan de sensibilisation sont estimés ainsi qu'il suit :

Tableau 9 : Plan de réduction des incidences dues aux accidents de circulation

Désignation	Unité	Montant (F CFA)
Honoraires du spécialiste en sécurité routière durant 6 mois (y compris perdiems)	Homme - mois	PM
Honoraires des Animateurs chargés d'appui : 2 pendant 6 mois (y compris perdiems)	Homme - mois	PM

Frais d'achat du matériel didactique : 1 kit par animateur	Ensemble	PM
Frais d'animation des séances dans les villages : 80 réunions au total	Unité	PM
Frais de déplacements divers vers les villages : forfait (2 véhicules) pendant 2 mois	Déplacement	PM
Frais d'édition des rapports provisoire (1) et du rapport final (1)	Ensemble	PM
Frais de reportage	Ensemble	PM

Plan Spécifique en matière de prévention des risques sanitaires et de propagation des IST/VIH-SIDA,

La sensibilisation et la formation du personnel et de la population sur l'axe du projet seraient d'une importance capitale pour un bon déroulement des travaux et le maintien de la sécurité des travailleurs et de la population ; elle doit nécessairement porter sur des thématiques liés à l'Environnement, la sécurité et la santé tels que :

Coté personnel de chantier

Tableau 10:Thématiques de sensibilisation

Environnement	Sécurité	Santé et Hygiène
-le chantier a faible nuisance -la définition d'un impact significatif -la distinction entre produit chimique dangereux et non dangereux -l'identification, tri et stockage des déchets -les types de pollution et mesures de prévention liées aux activités -les affiches environnementales -le braconnage et la coupe illégale de bois -les mœurs, coutumes et cultures locales	-les techniques d'évacuation en cas de sinistre -l'extinction incendie et les gestes de premier secours -la signalisation chantier -la mise en place des EPC et le respect du port des EPI -le respect des consignes de sécurité -la sensibilisation du personnel sur la signalisation des points de passage des animaux et à laisser la priorité aux animaux	-les gestes et postures -la médecine du travail -Les affiches des installations d'accueil -l'exploitation des FDS et les pictogrammes de danger - Les maladies tels que les MST, le paludisme, les maladies hydriques etc. en collaboration avec les régions médicales -le flux de migrants

Source : Consultant – Décembre 2018

Coté populations et usagers de la route

Le déroulement des travaux ;

Le respect des infrastructures routières ;

La sécurité routière ;

Le VIH et les MST ;

Le flux de migrants ;

Avant le démarrage des travaux, une campagne d'information et de sensibilisation des populations devra être faite sur la nature et l'ampleur des travaux, elle concerne également les risques de contamination des IST et du VIH. La mise en œuvre de cette mesure se fera par les comités locaux de lutte contre le SIDA ou les ONG locales spécialisées en la matière à travers des contrats de sous-traitance signés avec l'Entreprise en charge des travaux. La supervision sera assurée par les Autorités sanitaires. Ces thématiques se feront en collaboration avec des structures externes à travers des campagnes de communication par des affiches des rencontres et même par l'intermédiaire des radios ou autres moyens de communications en langue locale.

Des points essentiels à maintenir durant toute la phase chantier :

Le stockage de carburant ; conformément à la réglementation en vigueur.

Les vitesses de circulation chantier ; 30 Km/h en zone de travaux, déviation et traversée des zones d'habitation ; 50 Km/h en rase campagne hors zones de travaux.

La prise en compte des voies utilisées par le personnel et les populations pour accéder aux lieux de travail, de commerce, d'intérêts sociologique divers (culturel, , etc.), de soins médicaux, d'activités scolaires, de loisirs, etc.

Remarque : la formation du personnel de chantier portera sur :

- les habilitations ;
- la formation initiale en sauveteurs et secouristes du travail ;
- la formation sur les techniques d'évacuation en cas d'urgence avec des guides et sert files ;
- la formation en sécurité incendie.
- S'il n'est pas possible de former tout le personnel des relais seront choisis, ils assureront ainsi la sensibilisation en interne.

Les principales mesures de réduction des risques de propagation des IST/SIDA consistent en des activités de sensibilisation sur le SIDA et les IST des populations riveraines et du personnel des entreprises (1 village couvert par semaine). Ainsi, la mise en œuvre de ces activités nécessitent le recrutement de l'équipe d'IEC sur ce sujet composé d'un Médecin spécialiste du SIDA et des IST, Coordonnateur de la campagne ; d'un sociologue ou anthropologue et deux (2) animateurs durant six (6) mois, l'achat et la distribution de condoms masculins et féminins aux populations et au personnel de chantier. Au total quatre vingt (80) réunions seront organisés dans les villages à raison de deux réunion par localité.

Par rapport à leurs moyens de déplacement, deux (2) véhicules seront utilisés pendant deux (2) pour assurer la conduite des activités lors de la mission. Le tableau 11 ci-dessous présente les détails relatifs à cette activité.

Tableau 11 : Plan de prévention des risques de propagation des IST et du SIDA

Désignation	Unité	Montant
		(F CFA)
Honoraires du spécialiste en sécurité routière durant 6 mois (y compris perdiems)	Homme - mois	PM
Honoraires des Animateurs chargés d'appui : 2 pendant 6 mois (y compris perdiems)	Homme - mois	PM
Frais d'achat du matériel didactique : 1 kit par animateur	Ensemble	PM

Frais d'animation des séances dans les villages : 80 réunions au total	Unité	PM
Frais de déplacements divers vers les villages : forfait (2 véhicules) pendant 2 mois	Déplacement	PM
Frais d'édition des rapports provisoire (1) et du rapport final (1)	Ensemble	PM
Frais de reportage	Ensemble	PM

Plan de fermeture (replis et restauration de site)

Cette phase aussi sensible que les autres phases du projet méritent une attention particulière souvent au fil des phases successives du chantier, les équipes et les matériels ou engins qui n'étaient plus nécessaires ont déjà été réaffectés

La fin de chantier entraîne la mise en œuvre de nombreuses opérations qui ne sont pas sans risques pour les équipes concernées et la population.

Ce travail comporte d'abord le démontage et le repli de toutes les installations, le transport du matériel, la fermeture des carrières ou le réaménagement de sites à d'autres fins utiles pour la communauté par exemple un accord avec les collectivités, ou les propriétaires de certains des terrains occupés temporairement, permettra de ne pas supprimer certaines des voies d'accès, ou de maintenir certaines installations, qui pourraient s'avérer utiles pour la suite

Il faut ensuite enlever tous les éléments et terres pollués, ainsi que les stocks de déchets accumulés pendant le chantier. Tout cela sera transporté dans les lieux habilités à les recevoir, différents suivant la nature des déchets.

Tout cela rentre dans la gestion du déchet partie intégrante du PGES en collaboration avec les services compétents

Une fois ceci fait, les lieux des installations de chantier, ainsi que les accès provisoires, peuvent être remis en leur état antérieur, et pour cela recouverts si besoin de la terre végétale stockée à cet effet au début du chantier.

Pour éviter d'éventuelles contestations ultérieures, la remise à leur propriétaire des lieux ainsi nettoyés doit faire l'objet d'un procès-verbal contradictoire.

Afin de maîtriser les risques inhérents à cette phase un plan spécifique doit être fourni et validé tels que décrit dans les notes d'orientation de IFC sur ces normes de performance en matière de durabilité environnementale et sociale, la note d'orientation N°1 : évaluation et gestion des risques environnementaux et sociaux qui met l'accent sur l'importance d'une bonne gestion environnementale et sociale d'un projet pendant toute sa durée de vie, cette note insiste sur la mise en place d'un bon Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES).

Le plan attendu doit prendre en compte principalement trois points :

Les sites d'accès

Concernant les sites, le repli de chantier sera marqué par le démantèlement des installations et la remise en état. Si toute fois les populations ou des autorités même manifestent leur besoin de conserver un type d'installation il est possible de leur léguer l'installation suite à des réfections ou réaménagement profitables aux populations.

Les pistes d'accès seront remises en état dans les meilleures conditions d'usage par les populations. Elles peuvent faire l'objet de destruction pour d'autres fins définis par les populations.

Les bases vies

La restauration des bases vie aussi se fera selon les besoins des populations locales. Certaines installations comme les centrales et autres seront démantelées et enlevées du milieu tandis que d'autres comme les bureaux, autres aménagements déjà construits, etc. seront laissés à l'appréciation des populations.

Les sites de carrières

Le plan de restauration en fin d'exploitation doit prévoir, en solution de base minimale, les actions suivantes :

- Repli de tous les matériels et engins, ainsi que et l'enlèvement de tous les déchets et leur mise en dépôt dans un endroit agréé ;
- Nivellement du terrain avec adoucissement des pentes et recoupage des fronts de taille ;
- Comblement des principales excavations avec matériaux de découverte ou autre matériaux de comblement ;
- Restitution en surface et étalement du matériau de découverte mis en réserve ;
- Un plan de reboisement d'espèces ligneuses, arbres ou arbustes à croissance rapide, adaptés au climat et aux sols, en accord avec les communautés riveraines.
- Aménagement des sites d'emprunts en mares pastorales.

Cette phase constituée du démantèlement des installations, le transport du matériel et la remise en état des sites englobe les risques suivants :

- Pollution de l'air (émission poussières, fumées, gaz, bruits,) ;
- Accidents corporels et de collision en circulation ;
- Pollution par déversements accidentels d'hydrocarbures.
- Les moyens nécessaires pour maîtriser ces risques sont :
 - La signalisation de chantier et présence de signaleurs ou portes drapeaux ;
 - La concertation préalable avec les populations avant les opérations de démolition ;
 - Le remblai et reboisement de site ;
 - La mise à disposition de kit anti-pollution pour contenir les déversements ;
 - Une bonne gestion des déchets en conformité avec les clauses réglementaires et contractuelles en matière de gestion des déchets.

Mesures de développement socio-économiques dans la zone du projet et d'appui au genre pour bonifier les impacts positifs du projet

En vue de bonifier les impacts positifs du projet et d'augmenter l'adhésion des populations au projet, le consultant recommande le renforcement des infrastructures et équipements sanitaires de Sambéra, de la ville de Falmey et des localités de Ouna, Missira, Fabirdji et Margou y compris l'amélioration des approvisionnements en médicaments.

Plan d'engagement des parties prenantes

L'engagement des parties prenantes est un outil ayant pour premier objectif d'identifier, de recenser et de mobiliser l'ensemble des personnes (hommes, femmes), associations, organisations communautaires de base, utilisateurs, propriétaires terriens, autorités administratives, coutumières et religieuses, les collectivités territoriales, les ONG, les Institutions publiques ou privées, et toute structure liée directement ou indirectement au projet afin de recueillir leurs commentaires et leurs points de vues sur les études d'APD, EIES, sur le processus de réinstallation et d'exécution du projet de réhabilitation de la RN 35.

L'engagement des parties prenantes vise dans un premier temps la participation suffisante des parties prenantes au processus réalisation du projet à l'effet de :

- Communiquer suffisamment sur le cours des travaux du projet, ses risques, dangers et impacts potentiels avec l'ensemble des parties prenantes ;

- Faire en sorte que la participation soit anticipée et inclusive avec l'ensemble des parties prenantes ;
- Identifier et consigner les préoccupations des parties prenantes et leurs suggestions sur le traitement de celles-ci ;
- Permettre aux femmes et aux jeunes de faire part de leurs opinions et préoccupations en vue de la prise en compte de leurs intérêts dans tous les aspects du projet, et ce, de la planification au suivi-évaluation post réalisation du projet.
- Permettre à l'ensemble des parties prenantes, notamment celles susceptibles d'être affectées par le projet de connaître les voies de recours pour la réparation et/ou la compensation quant aux griefs et préjudices générés par les travaux d'aménagement et de réhabilitation des tronçons de route.

Le suivi des actions sur l'engagement des parties prenantes sera interne au MCA-Niger, et concernera les principaux indicateurs suivants :

- Nombre de réunions de toutes natures tenues dans le mois ;
- Nombre cumulé de participants ;
- Problèmes spécifiques soulevés par les participants aux réunions ;
- Nombre d'incidents communautaires (type blocage d'accès de chantier, manifestation, etc...) dans le mois, durée de ces incidents, nombre de personnes impliquées, avec analyse des causes et description des actions prises pour résoudre l'incident ;

Plaintes :

- Etablissement de catégories simples permettant de classer les plaintes, par exemple compensation, emploi, nuisances, autres (à adapter en fonction des plaintes effectivement reçues) ;
- Nombre de plaintes ouvertes dans le mois par catégorie ;
- Nombre de plaintes fermées dans le mois par catégorie ;
- Délais, moyens de résolution et évolution ;
- Nombre de plaintes soumises pour médiation par catégorie ;
- Nombre de plaintes fermées suite à médiation par catégorie ;
- Nombre de plaintes donnant lieu à une procédure judiciaire.

5 ANNEXE 5 : LOCALISATION DES OUVRAGES HYDRAULIQUES, DES KORIS ET DES POINTS D'ENSABLEMENT

Désignation	Emplacement	Unité	Quantité
Fixation de dunes (Sites de Tchantcharga (15 ha), Tchantcharga peulh (10 ha) et Tonka Sarey (15 ha))	Pk127700 au Pk128200 ; Pk129800 au Pk130050 et Pk130350 au Pk130500	Ha	40
Traitement biologique et mécanique des koris, des zones humides et des versants	Pk950 ; PK6000 ; PK40000 ; PK50250 ; PK52500 ; PK53440 ; PK152000 ;	Ha	70
Construction des demi-lunes et banquettes	PK23700 ; PK23800 ; PK24000 ; PK62400 ; PK63350 ; PK22500 ; PK23350 ; PK24120 ; PK24710 ; PK24950 ; PK29280 ; PK30780 ; PK34460 ; PK39310 ; PK42200 ;	Ha	200
Total:			310

6 ANNEXE 6 : SITUATION DES ARBRES SITUES DANS LES SITES DES EMPRUNTS ET CARRIERES

Au niveau des 14 emprunts et carrières, en plus de la caractérisation écologique de leur environnement, une évaluation des arbres susceptibles d'être abattus a été faite. La situation de cette évaluation par carrière est la suivante :

✓ Carrière E4 (N=11°58,668' ; E= 003°19,243')

Du point vue végétation, le site est une jachère où les espèces ligneuses dominantes sont *Terminalia avicennoides*, *Combretum nigricans* et *Guiera senegalensis*. Quant au couvert herbacé, il est dominé par *Eragrostis tremula* et *Hyptis suaveolens* (tableau). La densité globale ligneuse est de 140 pieds/ha. Le nombre d'espèces ligneuses potentiel à abattre est estimé à 1204 pieds dont 99 % sont des arbrisseaux buissonnants de diamètre moyen inférieur à 5 cm et de hauteur comprise entre 1 et 3 m. Les arbres à abattre sont au nombre de 12 (6 pieds de *Terminalia avicennoides*, 3 pieds de *Vitellaria paradoxa* et 3 pieds de *Combretum glutinosum*). Leur hauteur moyenne est de $11,4 \pm 4,3$ m et le diamètre moyen à hauteur de poitrine est de $50,3 \pm 9,7$ cm.

Tableau : Liste des principales espèces végétales recensées sur le site de la carrière E4

Espèces	Famille	Nombre de pieds	Densité (pied/ha)	Observations
Ligneuses				
<i>Combretum collinum</i>	Combretaceae	3	4	
<i>Combretum glutinosum</i>	Combretaceae	4	12	
<i>Combretum nigricans</i>	Combretaceae	20	16	dominante
<i>Guiera senegalensis</i>	Combretaceae	3	80	abondante
<i>Piliostigma reticulatum</i>	Caesalpinaceae	3	12	
<i>Terminalia avicennoides</i>	Combretaceae	1	12	dominante
<i>Vitellaria paradoxa</i>	Sapotaceae	1	4	
Total		35	140	
Herbacées				
<i>Eragrostis tremula</i>	Poaceae			dominante
<i>Hyptis suaveolens</i>	Lamiaceae			dominante
<i>Walteria indica</i>	Sterculiaceae			

✓ Carrière E5 (N=12°00,643' ; E= 003°18,451')

La végétation au niveau de ce site se caractérise sous forme d'une jachère dont les espèces ligneuses dominantes sont *Guiera senegalensis*, *Combretum glutinosum* (tableau 8 et photo). Le tapis herbacé est dominé par *Schizachyrium exile*. La densité des ligneux toutes espèces confondues est de 276 pieds/ha. Le nombre d'espèces ligneuses potentiel à abattre est estimé à 265 pied dont 98% sont des arbrisseaux de diamètre moyen inférieur à 5 cm et de hauteur comprise entre 1 et 3,5 m. Le nombre d'arbres à abattre est de 4 composé d'*Acacia macrostachya*, *Combretum glutinosum*, *Terminalia avicennoides* et de *Vitellaria paradoxa*). Leur hauteur moyenne est de $11,8 \pm 4,4$ m et le diamètre moyen à hauteur de poitrine est de $49,5 \pm 22,6$ cm.

Tableau : Liste des principales espèces végétales recensées sur le site de la carrière E5

Espèces	Famille	Nombre de pieds	Densité (pieds/ha)	Observations
Ligneuses				
<i>Acacia macrostachya</i>	Fabaceae-mimosoideae	1	4	
<i>Combretum collinum</i>	Combretaceae	4	16	
<i>Combretum glutinosum</i>	Combretaceae	25	100	dominante
<i>Combretum nigricans</i>	Combretaceae	3	12	

<i>Crossopteryx febrifuga</i>	Rubiaceae	1	4	
<i>Guiera senegalensis</i>	Combretaceae	30	120	dominante
<i>Piliostigma reticulata</i>	Fabaceae-caesalpinioideae	4	16	
<i>Terminalia avicennoides</i>	Combretaceae	1	4	
Total		69	276	
Herbacées				
<i>Hyptis suaveolens</i>	Lamiaceae			
<i>Schizachyrium exile</i>	Poaceae			dominante



Photo : Aperçu du site de la carrière E5

✓ **Carrière E6 (N=12°00,710' ; E= 003°18,124')**

La formation végétale du site de la carrière E6 est une jachère dont les espèces ligneuses dominantes sont *Guiera senegalensis*, *Vitellaria paradoxa* et *Piliostigma reticulatum* (tableau et photo). Le tapis herbacé est dominé par *Ctenium elegans* et *Eragrostis tremula*. La densité globale ligneuse est de 120 pieds/ha. Le nombre total d'espèces ligneuses potentiel à abattre est de 36 pieds. Les arbres à abattre sont au nombre de 10 soit 27% de l'effectif total. Il s'agit de 7 pieds de *Vitellaria paradoxa*, d'un pied de *Tamarindus indica*, d'un pied de *Sclerocarya birrea* et d'un pied de *Lannea microcarpa*. Les valeurs moyennes de hauteur et diamètre à hauteur de poitrine de ces arbres sont respectivement $11,4 \pm 2,2$ m et $48,7 \pm 4,1$ cm

Tableau: Liste des principales espèces végétales recensées sur le site de la carrière E6

Espèces	Famille	Nombre de pieds	Densité (pieds/ha)	Observations
Ligneuses				
<i>Acacia erythrocalyx</i>	Fabaceae-mimosoideae	1	4	
<i>Combretum glutinosum</i>	Combretaceae	1	4	
<i>Combretum micranthum</i>	Combretaceae	3	12	
<i>Guiera senegalensis</i>	Combretaceae	11	44	dominante
<i>Lannea microcarpa</i>	Anarcadiaceae	1	4	
<i>Piliostigma reticulatum</i>	Fabaceae-Caesalpinioideae	4	16	dominante
<i>Sclerocarya birrea</i>	Anarcadiaceae	1	4	
<i>Tamarindus indica</i>	Fabaceae-Caesalpinioideae	1	4	

<i>Vitellaria paradoxa</i>	Sapotaceae	7	28	dominante
Total		30	120	
Herbacées				
<i>Ctenum elegans</i>	Poaceae			dominante
<i>Eragrostis tremula</i>	Poaceae			dominante
<i>Hyptis suaveolens</i>	Lamiaceae			



Photo: Aperçu du site de la carrière E6

✓ **Carrière de gravier pour béton (GB (N=11°59,873' ; E= 003°18,028'))**

La végétation de cette carrière est une savane arbustive dégradée dominée par *Guiera senegalensis*, *Combretum nigricans* et *Combretum glutinosum*. La strate herbacée est dominée par *Schizachyrium exile* (tableau et photo). La densité globale ligneuse est de 1030 pied /ha dont plus de 99% ont un port buissonnant. L'effectif potentiel des ligneux à abattre est de 2060 environ dont on dénombre uniquement 5 arbres de $12,4 \pm 5,06$ m de hauteur moyenne et de $42,60 \pm 13,53$ cm de diamètre moyen à hauteur de poitrine. Il s'agit de 2 pieds de *Lannea microcarpa*, un pied de *Prosopis africana*, un pied de *Combretum nigricans* et un pied de *Cassia sieberiana*.

Tableau: Liste des principales espèces végétales recensées sur le site de la carrière GB

Espèces	Famille	Nombre de pieds	Densité (pieds/ha)	Observations
Ligneuses				
<i>Acacia macrostachya</i>	Fabaceae-mimosoideae	1	10	
<i>Cassia sieberiana</i>	Fabaceae-caesalpinioideae	2	20	
<i>Combretum glutinosum</i>	Combretaceae	4	40	dominante
<i>Combretum nigricans</i>	Combretaceae	32	320	dominante
<i>Crossopteryx febrifuga</i>	Rubiaceae	1	10	
<i>Guiera senegalensis</i>	Combretaceae	61	610	dominante
<i>Piliostigma reticulatum</i>	Fabaceae-caesalpinioideae	1	10	
<i>Prosopis africana</i>	Fabaceae-mimosoideae	1	10	
Total		103	1030	
Herbacées				
<i>Hyptis suaveolens</i>	Lamiaceae			
<i>Microchloa indica</i>	Poaceae			

<i>Schizachyrium exile</i>	Poaceae			
----------------------------	---------	--	--	--



Photo : Aperçu du site de la carrière de graviers pour béton

✓ **Carrière E8 (N=12°06,321' ; E= 003°17,312')**

Le site de cette carrière se trouve sur une savane arbustive dense (2920 pieds/ha). Les ligneux dominants sont *Guiera senegalensis*, *Combretum nigricans* et *Combretum glutinosum*. Le tapis herbacé est dominé par *Pennisetum pedicellatum* et *Schizachyrium exile* (tableau). Le nombre potentiel d'espèces ligneuses à abattre est évalué à 4380 pieds qui sont des arbrisseaux buissonneux. Le seul arbre à abattre est un pied de *Sterculia setigera* de 8 m de hauteur et de 42 cm de diamètre à hauteur de poitrine.

Tableau : Liste des principales espèces végétales recensées sur le site de la carrière E8

Espèces	Famille	Nombre de pieds	Densité (pieds/ha)	Observations
Ligneuses				
<i>Cassia sieberiana</i>	Fabaceae-caesalpinioideae	5	50	
<i>Combretum glutinosum</i>	Combretaceae	10	100	dominante
<i>Combretum nigricans</i>	Combretaceae	20	200	dominante
<i>Guiera senegalensis</i>	Combretaceae	256	2560	dominante
<i>Sterculia setigera</i>	Sterculiaceae	1	10	
Total		292	2920	
Herbacées				
<i>Cyperus amabilis</i>	Cyperaceae			
<i>Pennisetum pedicellatum</i>	Poaceae			dominante
<i>Schizachyrium exile</i>	Poaceae			dominante
<i>Sida cordifolia</i>	Malvaceae			

✓ **Carrière E9 (N=12°10,096' ; E= 003°10,273')**

Du point vue végétation, le site de cette carrière est sur une savane arbustive où les espèces ligneuses dominantes sont *Combretum nigricans* et *Guiera senegalensis*. Quant au couvert herbacé, il est dominé par *Schizachyrium exile* (Tableau et photo). La densité globale ligneuse est de 710 pieds/ha. Le nombre potentiel de ligneux à abattre en

tenant compte de la zone d'extension est estimé à 4483 pieds qui sont tous des arbrisseaux buissonneux de diamètre moyen inférieur à 6 cm et de hauteur comprise entre 1 et 4 m. Il n'y a donc aucun arbre à abattre.

Tableau: Liste des principales espèces végétales recensées sur le site de la carrière E9

Espèces	Famille	Nombre de pieds	Densité (pieds/ha)	Observations
Ligneuses				
<i>Boscia angustifolia</i>	Capparaceae	4	40	
<i>Combretum glutinosum</i>	Combretaceae	1	10	
<i>Combretum nigricans</i>	Combretaceae	25	250	dominante
<i>Crossopteryx febrifuga</i>	Rubiaceae	4	40	
<i>Gardenia sokotensis</i>	Rubiaceae	2	20	
<i>Guiera senegalensis</i>	Combretaceae	33	330	dominante
<i>Pterocarpus erinaceus</i>	Fabaceae-faboideae	1	10	
<i>Strychnos innocua</i>	Loganiaceae	1	10	
Total		71	710	
Herbacées				
<i>Schizachyrium exile</i>	Poaceae			dominante



Photo : Aperçu du site de la carrière E9

✓ **Carrière E11 (N=12°21,548' ; E= 003°56,715')**

Le site de la carrière E11 est une savane arbustive limitée à l'est par un champ. En effet, les espèces ligneuses dominantes sont *Combretum micranthum* et *Guiera senegalensis* (tableau 13 et Photo). La strate herbacée est dominée par *Hyptis suaveolens*, *Microchloa indica* et *Sida cordifolia*. La densité globale ligneuse est de 172 pieds/ha. Le nombre total d'espèces ligneuses potentiel à abattre est de 1720 pieds qui sont des arbrisseaux buissonnants. Les quelques arbres à abattre, au nombre de 9 sont constitués de 4 pieds de *Combretum nigricans*, 2 pieds de *Balanites aegyptiaca*, 2 pieds de *Cassia sieberiana* et un pied de *Combretum glutinosum*. Les valeurs moyennes de hauteur et diamètre à hauteur de poitrine de ces arbres sont respectivement $9,56 \pm 2,82$ m et $37,63 \pm 9,83$ cm

Tableau : Liste des principales espèces végétales recensées sur le site de la carrière E11

Espèces	Famille	Nombre de pieds	Densité (pieds/ha)	Observations
Ligneuses				

<i>Acacia seyal</i>	Fabaceae-mimosoideae	1	4	
<i>Combretum glutinosum</i>	Combretaceae	1	4	
<i>Combretum micranthum</i>	Combretaceae	32	128	dominante
<i>Combretum nigricans</i>	Combretaceae	1	4	
<i>Guiera senegalensis</i>	Combretaceae	8	32	dominante
Total		43	172	
Herbacées				
<i>Ctenum elegans</i>	Poaceae			
<i>Eragrostis tremula</i>	Poaceae			
<i>Hyptis suaveolens</i>	Lamiaceae			dominante
<i>Microchloa indica</i>	Poaceae			dominante
<i>Sida cordifolia</i>	Malvaceae			dominante
<i>Walteria indica</i>	Sterculiaceae			



Photo : Aperçu du site de la carrière E11

✓ Carrière E12 (N=12°29,481' ; E= 002°56,276')

La végétation au niveau de ce site est une jachère ancienne dont les espèces dominantes sont *Guiera senegalensis* et *Combretum micranthum*. La strate herbacée est constituée de *Cassia mimosoides*, *Microchloa indica* qui sont dominantes et comme espèces accessoires *Eragrostis tremula*, *Indigofera hirsuta* et *Walteria indica* (tableaux et photos). La densité globale ligneuse est 288 pieds/ha. L'effectif potentiel d'espèces ligneuses à abattre est évalué à 1728 pieds constitués essentiellement d'arbrisseaux buissonnants. Les quelques arbres à abattre se résument à 5 pieds de *Balanites aegyptiaca* et 2 pieds de *Piliostigma reticulatum*. Les valeurs moyennes de hauteur et de diamètre à hauteur de poitrine de ces arbres sont respectivement $13,56 \pm 1,69$ m et $50,36 \pm 8,21$ cm

Tableau Liste des principales espèces végétales recensées sur le site de la carrière E12

Espèces	Famille	Nombre de pieds	Densité (pieds/ha)	Observations
Ligneuses				
<i>Acacia nilotica</i>	Fabaceae-mimosoideae	1	4	
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Balanitaceae	2	8	
<i>Cassia sieberiana</i>	Fabaceae-caesalpinioideae	8	32	
<i>Combretum glutinosum</i>	Combretaceae	8	32	

<i>Combretum micranthum</i>	Combretaceae	24	96	dominante
<i>Guiera senegalensis</i>	Combretaceae	29	116	dominante
Total		72	288	
Herbacées				
<i>Cassia mimosoides</i>	Fabaceae-caesalpinioideae			dominante
<i>Eragrostis tremula</i>	Poaceae			
<i>Indigofera hirsuta</i>	Fabaceae-faboideae			
<i>Microchloa indica</i>	Poaceae			dominante
<i>Waltberia indica</i>	Sterculiaceae			



Photo: Aperçu du site de la carrière E12

✓ **Carrière E15 (N=12°42,920' ; E= 002°49,885')**

Le site de la carrière E15 se trouve sur une savane arbustive dont la densité globale ligneuse est de 750 pieds/ha. Les ligneux dominants sont *Guiera senegalensis* et *Acacia ataxacantha*. Le tapis herbacé est dominé par *Microchloa indica* et *Hyptis suaveolens* (tableau 15). Le nombre potentiel d'espèces ligneuses à abattre est évalué à 2430 pieds qui sont des arbrisseaux buissonnants de moins de 3,5 m de hauteur. Cependant on dénombre 3 arbres (2 pieds de *Balanites aegyptiaca* et 1 pied de *Piliostigma reticulatum*) qui seront abattus. Leur hauteur moyenne est de $9,33 \pm 4,16$ m alors que le diamètre moyen à hauteur de poitrine est de $49,33 \pm 10,07$ cm.

Tableau: Liste des principales espèces végétales recensées sur le site de la carrière E15

Espèces	Famille	Nombre de pieds	Densité (pieds/ha)	Observations
Ligneuses				
<i>Acacia ataxacantha</i>	Fabaceae-mimosoideae	5	50	dominante
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Balanitaceae	1	10	
<i>Combretum micranthum</i>	Combretaceae	2	20	
<i>Combretum nigricans</i>	Combretaceae	1	10	
<i>Guiera senegalensis</i>	Combretaceae	65	650	dominante
<i>Piliostigma reticulatum</i>	Fabaceae-caesalpinioideae	1	10	
Total		75	750	
Herbacées				
<i>Ctenum elegans</i>	Poaceae			

<i>Hyptis suaveolens</i>	Lamiaceae		dominante	
<i>Microchloa indica</i>	Poaceae		dominante	
<i>Waltheria indica</i>	Sterculiaceae			

✓ **Carrière E16 (N=12°46,492' ; E= 002°52,736')**

Du point vue végétation, le site de la carrière E16 est sur une brousse tigré dégradée où l'espèce ligneuse dominante est *Combretum micranthum*. Le tapis herbacé est dominé par *Sida cordifolia* (tableau 16 et photo 11). La densité globale ligneuse est de 56 pieds/ha. Le nombre potentiel de ligneux à abattre est évalué à 560 pieds dont plus de 99 % sont des arbrisseaux buissonneux de diamètre moyen inférieur à 4 cm et de hauteur comprise entre 1 et 2,5 m. Les arbres qui peuvent être abattus pour la mise en exploitation se résument 6 pieds de *Balanites aegyptiaca* ayant 7 m de hauteur moyenne et de 30 cm de diamètre et un pied de *Combretum glutinosum* de 12 m de hauteur et de 55 cm de diamètre à hauteur de poitrine.

Tableau: Liste des principales espèces végétales recensées sur le site de la carrière E16

Espèces	Famille	Nombre de pieds	Densité (pieds/ha)	Observations
Ligneuses				
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Balanitaceae	5	20	
<i>Combretum micranthum</i>	Combretaceae	9	36	
Total		14	56	
Herbacées				
<i>Ctenum elegans</i>	Poaceae			
<i>Microchloa indica</i>	Poaceae			
<i>Sida cordifolia</i>	Malvaceae			dominante
<i>Waltheria indica</i>	Sterculiaceae			



Photo : Aperçu du site de la carrière E16

✓ **Carrière E17 (N=12°46,859' ; E= 002°52,026')**

La végétation du site de la carrière E17 est un parc agroforestier à *Balanites aegyptiaca* dont la densité de 44 pieds/ha. Le tapis herbacé est dominé par *Eragrotis tremula*, *Microchloa indica* et *Sida cordifolia* (tableau 17 et photo 12). Le nombre potentiel d'espèces ligneuses à abattre est évalué à 528 pieds qui sont essentiellement des arbrisseaux de moins de 4 m de hauteur. Toutefois, on dénombre 11 arbres (9 pieds de *Balanites aegyptiaca* et 2 pied de *Combretum glutinosum*) qui seront affectés lors de l'exploitation de cette carrière. La hauteur moyenne est de $8,32 \pm 1,82$ m alors

que le diamètre moyen à hauteur de poitrine est de $35,18 \pm 0,04$ m pour *Balanites aegyptiaca*. Pour *Combretum glutinosum*, la hauteur moyenne est de 12 m pour un diamètre de 36 cm.

Tableau 12 : Liste des principales espèces végétales recensées sur le site de la carrière E17

Espèces	Famille	Nombre de pieds	Densité (pieds/ha)	Observations
Ligneuses				
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Balanitaceae	9	36	dominante
<i>Combretum micranthum</i>	Combretaceae	2	8	
Total		11	44	
Herbacées				
<i>Eragrostis tremula</i>	Poaceae			dominante
<i>Microchloa indica</i>	Poaceae			dominante
<i>Sida cordifolia</i>	Malvaceae			dominante



Photo : Aperçu du site de la carrière E17

✓ **Carrière E18 (N=12°52,91' ; E= 002°52,291')**

Le site est un fourré à *Guiera senegalensis* dont la densité globale ligneuse est de 516 pieds/ha (Tableau 18). Le tapis herbacé est dominé par *Aristida mutabilis* et *Cassia mimosoides*. Le nombre total d'espèces ligneuses potentiel à abattre est de 5160 pieds qui sont des buissons de 1 à 2 m de hauteur. Il n'y a pas d'arbres qui seront affectés par l'exploitation de la carrière.

Tableau 13 : Liste des principales espèces végétales recensées sur le site de la carrière E18

Espèces	Famille	Nombre de pieds	Densité (pieds/ha)	Observations
Ligneuses				
<i>Combretum micranthum</i>	Combretaceae	3	12	
<i>Guiera senegalensis</i>	Combretaceae	126	504	dominante
Total		129	516	
Herbacées				
<i>Aristida mutabilis</i>	Poaceae			dominante

<i>Cassia mimosoides</i>	Fabaceae-caesalpinioideae			dominante
<i>Ctenum elegans</i>	Poaceae			
<i>Cyperus amabilis</i>	Poaceae			
<i>Eragrostis tremula</i>	Poaceae			
<i>Microchloa indica</i>	Poaceae			
<i>Polycarpaea corymbosa</i>	Caryophyllaceae			
<i>Polycarpaea eriantha</i>	Caryophyllaceae			
<i>Schizachyrium exile</i>	Poaceae			
<i>Waltheria indica</i>	Sterculiaceae			

✓ **Carrière E19 (N=12°56,013' ; E= 002°51,853')**

Le site se trouve sur une brousse tigrée dégradée dont la densité globale ligneuse est très faible (6 pieds/ha). Le tapis herbacé est dominé par *Sida cordifolia* (tableau 19). Le nombre potentiel d'espèces ligneuses à abattre est évalué à 84 pieds qui sont des arbrisseaux rabougris ne dépassant guère 2,5 m de hauteur. Il n'y a pas d'arbres qui seront affectés par l'abattage.

Aussi, il faut signaler l'existence à coté de cette carrière d'un couloir de passage matérialisé par 2 balises. C'est une extension d'un ancien emprunt qui est accessible par l'existence d'une piste.

Tableau: Liste des principales espèces végétales recensées sur le site de la carrière E19

Espèces	Famille	Nombre de pieds	Densité (pieds/ha)	Observations
Ligneuses				
<i>Acacia nilotica</i>	Fabaceae-mimosoideae	6	24	
Total		6	24	
Herbacées				
<i>Ctenum elegans</i>	Poaceae			
<i>Cyperus amabilis</i>	Poaceae			
<i>Eragrostis tremula</i>	Poaceae			
<i>Sida cordifolia</i>	Malvaceae			dominante
<i>Spermacoce ruelliae</i>	Rubiaceae			
<i>Tripogon minimis</i>	Poaceae			
<i>Waltheria indica</i>	Sterculiaceae			

▪ **Carrière E20 (N=13°01,349' ; E= 002°51,104')**

Le site est un fourré à *Guiera senegalensis* dont la densité globale ligneuse est 600 pieds/ha). Le tapis herbacé est dominé par *Sida cordifolia* (tableau 20). Le nombre potentiel d'espèces ligneuses à abattre est évalué à 6000 pieds qui sont presque exclusivement des touffes de *Guiera senegalensis* de moins de 1,5 m de hauteur. Il n'y a pas d'arbres qui seront affectés par l'abattage.

Tableau b Liste des principales espèces végétales recensées sur le site de la carrière E20

Espèces	Famille	Nombre de pieds	Densité (pieds/ha)	Observations
Ligneuses				
<i>Acacia nilotica</i>	Fabaceae-mimosoideae	1	10	
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Balanitaceae	1	10	
<i>Combretum micranthum</i>	Combretaceae	1	10	

<i>Guiera senegalensis</i>	Combretaceae	57	570	dominante
Total		60	600	
Herbacées				
<i>Aristida longiflora</i>	Poaceae			dominante
<i>Aristida mutabilis</i>	Poaceae			dominante
<i>Cassia mimosoides</i>	Fabaceae-caesalpinioideae			
<i>Cenchrus biflorus</i>	Poaceae			
<i>Cyperus amabilis</i>	Cyperaceae			
<i>Eragrostis tremula</i>	Poaceae			
<i>Sida cordifolia</i>	Malvaceae			
<i>Waltheria indica</i>	Sterculiaceae			

7 ANNEXE 7 : DEVIATIONS TYPES LORS DES TRAVAUX

